



PANORAMA DE PRESSE

20/03/2020 10h32

CGT

SOMMAIRE

SYNDICALISME (3 articles)

Les Echos

vendredi 20 mars 2020

« Il faut moins d'effectifs sur place, moins de travail à la chaîne

» (726 mots)

Page 6

Question : Vous vous êtes alarmé en début de semaine de l'insuffisante association des syndicats à la gestion sanitaire de la crise...

Les Echos

vendredi 20 mars 2020

Les syndicats veulent limiter au minimum l'accueil en agences bancaires (754 mots)

Page 8

La tension monte dans les réseaux bancaires. Alors que l'épidémie de coronavirus continue de se propager un peu partout en France, ...

LE FIGARO

vendredi 20 mars 2020

La sécurité des salariés mise en avant (436 mots)

TRAVAILLER d'accord, mais avec l'équipement rendu indispensable par la crise sanitaire. Et pour les syndicats de salariés, ...

Page 10

ACTUALITÉ SOCIALE

(17 articles)

L'Humanité

vendredi 20 mars 2020

« Que comptez-vous faire pour protéger ceux qui sont au front ? » (618 mots)

Page 12

Lors de la première séance de questions au gouvernement depuis le début du confinement, les députés de gauche sont montés a...

L'Humanité

vendredi 20 mars 2020

L'hôpital public broyé par l'austérité (430 mots)

Avec les memoranda, le système public de santé a perdu les trois cinquièmes de ses effectifs. Les médecins ont pris en mass...

Page 13

L'Humanité

vendredi 20 mars 2020

Quand Amazon entasse les travailleurs dans ses entrepôts

(829 mots)

Page 14

La colère atteint des sommets dans les sites français du géant du commerce en ligne. En cause : son refus d'assurer la prot...

L'Humanité

vendredi 20 mars 2020

Chez Petit Navire, des travailleurs en perdition (460 mots)

Les 300 employés de la conserverie de poissons de Douarnenez sont sommés de travailler, au mépris de leur santé. Une intéri...

Page 16



vendredi 20 mars 2020

La santé (321 mots)

La France dispose de médecins, de chercheurs, de haute qualité : c'est vrai. Elle a construit une médecine de haut niveau :...

Page 17



vendredi 20 mars 2020

Pendant l'épidémie, les dons de sang doivent continuer

(539 mots)

Le coronavirus et les mesures de confinement ont entraîné une baisse préoccupante des prélèvements sanguins sur tout le ter...

Page 18



vendredi 20 mars 2020

« Pour quelques euros de plus, ils mettent la vie des gens en danger » (853 mots)

Des milliers d'entreprises exigent toujours des salariés qu'ils continuent de venir au travail, en pleine pandémie. Les dr...

Page 19



vendredi 20 mars 2020

Masques de protection, la pénurie perdure (770 mots)

Malgré les promesses répétées de l'exécutif, les équipements n'arrivent encore qu'au compte-gouttes pour le personnel médic...

Page 21



vendredi 20 mars 2020

Victime de la désertification médicale, la Guyane n'est « pas prête » (446 mots)

L'Union des travailleurs guyanais alerte sur la gestion de la crise et y voit les conséquences du sous-développement sanita...

Page 23



vendredi 20 mars 2020

Coronavirus : les soignants «la tête dans le guidon» (3996 mots)

Depuis maintenant trois jours, sur les coups de 20 heures, les Français confinés les applaudissent depuis leurs fenêtres. C...

Page 24



vendredi 20 mars 2020

Coronavirus : au Parlement, l'urgence de la séance (1781 mots)

La concorde pour aller vite face au virus. Dans cette période de «crise sanitaire jamais connue depuis un siècle», majorité...

Page 29



vendredi 20 mars 2020

La colère gagne les salariés contraints d'aller travailler

(1497 mots)

Face à la pandémie liée au coronavirus, la colère gronde chez les salariés maintenus en poste, faute de pouvoir télétravail...

Page 32



vendredi 20 mars 2020

La situation devient explosive entre le BTP et le gouvernement sur le chômage partiel (452 mots)

« Les propos que vous avez tenus ce matin, sur LCI, au sujet du supposé manque de 'civisme' des entreprises de bâtiment...

Page 35



vendredi 20 mars 2020

Patronat et syndicats veulent réorganiser le travail par le dialogue social (672 mots)

Il a fallu quelques jours à l'exécutif pour mesurer l'ampleur de l...

Page 36

LE FIGARO

vendredi 20 mars 2020

Caissières, ouvriers et employés de banque travaillent la peur au ventre (780 mots)

Page 37

SERVICE ENTREPRISES SOULAGEMENT pour ceux qui sont au chômage partiel 0...

LE FIGARO

vendredi 20 mars 2020

Le Medef et la CFDT unis pour « garder un service minimum de l'économie » (820 mots)

Page 38

La France, on le sait, n'est pas l'Italie. On l'a vu avec la mobilisation des forces vives dans les deux pays dès le déclen...

LA TRIBUNE

vendredi 20 mars 2020

"Nous faisons comme si le trajet domicile-travail était le seul sujet", Sylvie Landriève (535 mots)

Page 40

LE MONDE D'APRÈS. Pour Sylvie Landriève, Co-directrice du Forum Vies Mobiles, think-tank de la mobilité soutenu par la SNCF...

EUROPE ET INTERNATIONAL

(2 articles)

l'Humanité

vendredi 20 mars 2020

En Europe, le patronat veut faire sa loi (435 mots)

Page 42

En Europe, le patronat veut faire sa loi ...

Le Monde

vendredi 20 mars 2020

La pandémie menacerait 25 millions d'emplois dans le monde

Page 43

(782 mots)
Le prix à payer, en matière d'emplois dans le monde, pour la pandémie causée par le coronavirus sera élevé, et même très él...

SYNDICALISME



EVENEMENT

« Il faut moins d'effectifs sur place, moins de travail à la chaîne »

Les organisations syndicales, et notamment la fédération des services de la CFDT, se sont fait ces derniers jours le relais des problèmes de sécurité sanitaire pour les salariés contraints d'aller travailler dans leur entreprise, et du vent de révolte dans nombre d'entreprises du fait de la crise du coronavirus. Olivier Guivarch, qui a écrit dès lundi à la ministre du Travail pour l'alerter, fait le point.

Question : Vous vous êtes alarmé en début de semaine de l'insuffisante association des syndicats à la gestion sanitaire de la crise dans les entreprises. Où en est-on ce jeudi ?

La situation a heureusement évolué. Depuis mercredi, les autorités et les organisations patronales ont pris conscience de l'insuffisance des mesures de protection et de la panique des salariés dans les nombreux secteurs que la fédération des services de la CFDT couvre. Dans le commerce alimentaire comme non alimentaire, la logistique, les services à la personne ou encore la propriété, nous nous parlons pour adapter l'organisation du travail et assurer la sécurité des salariés.

Question : Et dans les entreprises ? Vous évoquiez en début de semaine des problèmes chez FNAC-Darty ou BUT.

Le ministère du Travail a bien expliqué aux employeurs de nos secteurs qu'il fallait jouer la carte du dialogue social et de l'information des salariés, parce que l'absence d'information contribue à augmenter les craintes. Chez Carrefour, depuis lundi c'était bien compris, dans d'autres entreprises - comme Fnac-Darty, La Redoute, Amazon - moins. A tous les niveaux et partout, ça discute maintenant. Les employeurs ont intégré que, pour que l'activité se poursuive,

il faut discuter avec les représentants du personnel, prendre les mesures nécessaires et d'autres qui soient visibles.

Question : Justement, qu'en est-il chez Amazon, qui a été épingle jeudi par Bruno Le Maire ?

Amazon est très observé et c'est tant mieux. Les discussions doivent enfin démarrer et si on aboutit à un accord, cela pourra servir d'exemple à d'autres. Les directions doivent saisir que prendre le temps de mettre à plat la situation est indispensable. Et pour cela, si nécessaire, il faut mettre les salariés à l'arrêt quelques heures, le temps d'adapter l'organisation du travail, de donner les nouvelles consignes, pour reprendre l'activité pendant la crise du coronavirus en toute sécurité.

Question : Quelles mesures doivent, selon vous, absolument être prises ?

Il y a bien sûr les équipements de protection individuelle dont doivent bénéficier les salariés, ceux qui sont au contact de la clientèle notamment. Masques, gels hydroalcooliques, vitres de protection... Encore faut-il y avoir accès, en dépit du fait que ce ne soit pas suffisant.

Question : Et les gestes barrières ?

Il est évidemment indispensable de

les respecter, mais pour cela, il faut absolument réorganiser le travail. Cela veut dire moins d'effectifs sur place, moins de travail à la chaîne pour empêcher les contacts, plus de pauses pour se laver les mains et en même temps moins de personnes en salle de pause... Il n'y a pas trente-six solutions pour protéger les salariés. Cela passe par une désintensification du travail. Il faut aussi que les employeurs utilisent l'activité partielle pour ceux de leurs salariés qu'ils ne peuvent pas suffisamment protéger. Et puis, vous avez des employeurs qui empêchent des salariés de se mettre en arrêt maladie s'ils ne se sentent pas bien ou ont un cas suspect parmi leurs proches. Vous comprenez bien que ce type de comportement n'est pas acceptable. De même qu'empêcher des salariés de s'arrêter pour garder leurs enfants... De tout cela il faudra tirer des enseignements pour la suite.

Question : C'est-à-dire ?

Je constate que les entreprises ont perdu du temps parce qu'elles n'ont pas pris la mesure de la montée de l'inquiétude chez les salariés, une inquiétude qui n'était de surcroît pas seulement liée à la situation nationale, mais bien à la réalité de leur travail. Cette crise démontre la nécessité d'avoir des institutions représentatives du personnel mieux dotées et davantage d'élus de proximi-

té, et que celles-là soient écoutées, car elles alertent aussi bien qu'elles apportent des solutions. Depuis mercredi, le gouvernement semble avoir intégré cela, et les organisations pa-

tronales le reconnaissent. Nous en ti-
rerons les conséquences avec les em-
ployeurs quand sera venu le moment
de relancer l'économie. ■

par Leïla De Comarmond

Oliver Guivarch





ENTREPRISES—PANDÉMIE

Les syndicats veulent limiter au minimum l'accueil en agences bancaires

Les représentants du personnel s'inquiètent des conditions de travail des salariés en agence, qui sont considérées comme des commerces essentiels. Les banques adaptent les horaires et les conditions d'accueil des clients.

La tension monte dans les réseaux bancaires. Alors que l'épidémie de coronavirus continue de se propager un peu partout en France, l'inquiétude gagne les syndicats sur les conditions de travail des salariés en agence. A l'instar des pharmacies ou des commerces alimentaires, les banques sont considérées comme des commerces essentiels et donc ouvertes au public depuis le début de la semaine. Or, selon plusieurs syndicats, tout n'est pas fait pour assurer la sécurité des salariés.

Disparités

Dans un communiqué publié jeudi, le SNB-CFE-CGC réclame « l'application immédiate, dans toutes les banques françaises, d'un véritable plan de bataille pour gagner cette guerre du coronavirus », après avoir constaté ces derniers jours « des disparités entre établissements et la trop grande lenteur de la mise en oeuvre de mesures indispensables ». Le SNB rejoint ainsi les inquiétudes de la CFDT Banques et Assurances, qui alertait mercredi sur « le désordre le plus complet dans lequel s'effectue le maintien du service à la clientèle ». « Les salariés sont confrontés potentiellement à un risque grave et imminent sur leur santé », prévient la CFDT, qui craint de voir certains d'entre eux exercer leur droit de retrait.

Rideaux fermés, ouverture par demi-journée

Pas question toutefois d'arrêter de travailler. « Maintenir l'activité en agence est bien évidemment une obligation afin de ne pas risquer de plonger le pays, après la crise sanitaire, dans une grave crise économique, financière et donc sociale », reconnaît Frédéric Guyonnet, président du SNB-CFE-CGC. Mais selon les représentants du personnel, il est urgent d'adapter les conditions de travail.

Cela doit notamment passer, d'après les syndicats, par le télétravail lorsque cela est possible. En agence, ils recommandent de laisser les rideaux fermés, même si les salariés à l'intérieur travaillent, et de recevoir les clients exclusivement sur rendez-vous.

Pour la CFDT, les rendez-vous physiques doivent d'ailleurs rester exceptionnels, et priorité doit être donnée aux contacts par téléphone ou Internet. « Il faut ouvrir au public par demi-journée uniquement », demande aussi le SNB.

La fédération CFTC-banques appelle même à fermer « un maximum d'agences au public », notamment celles qui ne possèdent pas de cash. Objectif : limiter le plus possible les contacts avec le public. « On pourrait

par exemple délivrer à tous nos clients qui n'en ont pas des cartes de retrait afin d'éviter de venir en agence pour obtenir des espèces », propose Richard Pons, délégué syndical CFDT chez BNP Paribas.

Interrogée, la Fédération bancaire française assure que « chaque établissement met en place des consignes précises vis-à-vis de ses clients pour les inciter à reporter leurs demandes et limiter leurs déplacements en agence, privilégier les contacts avec leur conseiller par téléphone ou via les plateformes dédiées. »

Des affichettes dehors

Les réseaux sont en effet en train de s'adapter. La Caisse d'Epargne Bretagne-Loire-Atlantique indique que ses agences seront désormais uniquement ouvertes aux clients ayant pris rendez-vous. « Dehors, des affichettes avec le numéro de téléphone de l'agence seront visibles de l'extérieur et permettront aux clients de contacter les conseillers présents pour être reçus », précise-t-elle.

Le mode opératoire qui semble s'installer dans différents établissements, c'est celui du filtrage des clients, observe Frédéric Guyonnet. « Les portes sont fermées, mais le client peut sonner, et on laisse entrer en fonction de l'urgence des besoins ». Mais les établissements sont aussi contraints de fermer des agences, faute d'effectifs,

alors que des salariés doivent rester chez eux pour s'occuper de leurs enfants. Chez BNP Paribas, « ce sont une cinquantaine d'agences qui sont fermées depuis le début de la semaine », observe Richard Pons, de la

CFDT. La Caisse d'Epargne Ile-de-France ne peut faire fonctionner que trois agences sur quatre dans Paris. Là aussi, la situation évolue de jour en jour. Même si BPCE, qui chapeaute les réseaux Banques Popu-

laires et des Caisses d'Epargne, assure que « les agences continuent d'être ouvertes au maximum de leurs possibilités ». ■

par Romain Gueugneau





L'ÉVÉNEMENT

La sécurité des salariés mise en avant

TRAVAILLER d'accord, mais avec l'équipement rendu indispensable par la crise sanitaire. Et pour les syndicats de salariés, CGT et FO en tête, les conditions de sécurité ne sont pour l'heure pas réunies. Les deux centrales multiplient en effet les communiqués pour interpeller les employeurs dans les secteurs de la banque, des transports, de la distribution ou de l'industrie, sur le manque, voire l'absence de matériel de protection. Et recommandent aux salariés de refuser de travailler. «*Les salariés doivent pouvoir exercer leur droit de retrait tant que tout n'est pas assuré pour leur protection*», a justifié Philippe Martinez, le patron de la CGT, jeudi sur Franceinfo.

Dans ces fédérations, on fait d'ailleurs état d'un nombre croissant d'appels de salariés désireux d'utiliser cette faculté. «*Je viens de parler avec un employé d'une grande surface*

que des clients ont molesté alors qu'il installait du papier toilette dans un rayon !», témoigne Amar Lagha, de la fédération CGT du commerce. *Nous n'encourageons pas le droit de retrait pour tous, ce serait irresponsable, mais c'est un droit individuel que chacun peut exercer s'il a peur pour sa santé. «Nous sommes en guerre», a dit le président de la République. Et si nous sommes des soldats, il nous faut des armes.»*

Appel à un couvre-feu

De fait, les cas de sites où les salariés ont exercé leur droit de retrait explosent. À Belfort, General Electric a stoppé sa production. Chez Valeo à Amiens, les salariés ont voté le retrait et pourraient l'exercer à Angers. Les salariés de l'hypermarché Carrefour de Barentin en Normandie l'ont aussi déclenché jeudi avant d'obtenir de la direction des moyens de protec-

tion supplémentaires.

«*Les salariés qui veulent exercer leur droit de retrait, ou faire grève, ne sont pas des personnes qui rechignent au travail, mais ont besoin que leurs patrons jouent le jeu*», assure Dejan Teroglav, chez FO. Pour lui, il faudrait aller bien au-delà de la fourniture de masques et de gants, et instaurer une sorte de couvre-feu en fermant notamment les magasins plus tôt le soir. «*Après 20 heures, dans la rue, il ne reste que les voyous, déplore celui qui a déjà dû faire intervenir la police dans 17 magasins pris d'assaut. Il faut protéger ceux qui travaillent et être conscient que, si les Français ne sont pas nourris, ce sera la révolution.*» ■

par Anne-Hélène Pommier @ah-pommier1



ACTUALITÉ SOCIALE



POLITIQUE

« Que comptez-vous faire pour protéger ceux qui sont au front ? »

Lors de la première séance de questions au gouvernement depuis le début du confinement, les députés de gauche sont montés au créneau, jeudi matin, pour interpeller l'exécutif sur les moyens déployés pour garantir la protection des salariés enjoints de se rendre au travail.

Les premières questions au gouvernement depuis la mise en place du confinement en France ont eu lieu, jeudi matin, dans un climat pesant à l'Assemblée nationale. Face à l'accroissement des cas de coronavirus sur le territoire, les élus de gauche ont interpellé le gouvernement sur les mesures déployées dans les entreprises pour garantir la protection des salariés.

Le député insoumis Alexis Corbière a demandé des précisions sur les catégories d'employés obligés de se rendre sur leur lieu de travail : « Le ministre de l'Économie a exhorté tous les salariés des entreprises qu'il a qualifiées d'"essentielles" à se rendre au travail. Qui décide de ce qui est essentiel ou non ? Ce sujet ne peut être tranché uniquement par une poignée de membres de l'exécutif. » Pour lui, cette réflexion doit se mener en concertation avec les syndicats, les partis politiques et les scientifiques. Fabien Roussel (PCF) appelle le gouvernement à prendre une décision claire : « Il ne peut pas y avoir d'un côté un confinement total et de l'autre des salariés qui prennent les transports pour aller au travail et se regroupent dans leur entreprise. » D'autant plus que l'inquiétude monte chez les employés en contact avec la population.

La « responsabilité » des

entreprises

En retour, le gouvernement a martelé son cap, maintenant le flou sur la définition des secteurs « essentiels ». Pour la ministre du Travail, les salariés doivent continuer à se rendre au travail, en prenant des précautions. « Les Français ont besoin de produits alimentaires, d'Internet, de produits de nettoyage, d'électricité, de transport. Il n'y a pas de métier inutile à la nation. Les auxiliaires de vie, les éboueurs contribuent à l'action de la nation et au soutien de nos soignants », a estimé Muriel Pénicaud. Et de renvoyer à la « responsabilité » des entreprises, invitées à convoquer rapidement une commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), pour trouver un accord avec les syndicats.

Emmanuel Macron ne répond pas aux inquiétudes

Pour la gauche, la question se pose avec force à l'heure où le matériel de protection manque. Qu'ils soient fonctionnaires, postiers ou caissiers, tous se sentent « oubliés », a jugé le député du Nord Fabien Roussel. « Ils doivent faire valoir leur droit de retrait quand leur direction les met en danger, comme chez Amazon », rappelle-t-il. « Plusieurs millions de Français continuent de travailler, que

ce soit des caissiers, des sapeurs-pompiers, des postiers, bien sûr les soignants, et n'ont pas de masques, ils partent au travail avec l'angoisse pour eux et leur famille », a abondé la présidente du groupe socialiste, Véronique Rabault. « Celles et ceux qui sont au front sont toujours les mêmes. Que comptez-vous faire pour les protéger ? » a également lancé Fabien Roussel.

Loin de répondre aux inquiétudes, Emmanuel Macron a, comme sa ministre, exhorté, jeudi, les salariés à poursuivre leur activité « dans le respect des règles de sécurité sanitaire », malgré les risques. Lors d'une visioconférence avec le premier ministre, Édouard Philippe, et plusieurs ministres, le chef de l'État en a lui aussi appelé à « la responsabilité « civique » des entreprises pour poursuivre leur activité lorsque cela est possible ». Il a également insisté sur « l'importance pour les salariés des entreprises qui se sont mis en conformité avec les règles sanitaires d'aller travailler sur les sites de production ». Traduction : alors que de multiples témoignages montrent que le respect des règles sanitaires fait souvent défaut, les ouvriers, les fonctionnaires et les employés les plus vulnérables vont trinquer, quand les plus privilégiés seront à l'abri. ■

par Lola Ruscio





MONDE

L'hôpital public broyé par l'austérité

Avec les memoranda, le système public de santé a perdu les trois cinquièmes de ses effectifs. Les médecins ont pris en masse le chemin de l'exil.

Les politiques d'ajustement structurel imposées à la Grèce depuis 2010 ont laissé tout un pays exsangue ; c'est dans les secteurs de l'éducation et de la santé que les coupes budgétaires furent les plus brutales et c'est l'hôpital public qui en a payé le prix le plus lourd. Jeudi, Athènes annonçait déjà six décès dus au coronavirus et les personnels soignants sont terrorisés à l'idée de devoir affronter la pandémie avec des infrastructures de santé en ruine.

Au total, 25 % à 30 % des unités de soins ont disparu

Le tableau est sombre : entre 2009 et 2015, les dépenses publiques de santé par tête ont chuté, en valeur réelle, de 37,7 % et, avec les deux premiers memoranda, le système de santé public a perdu les trois cinquièmes de ses effectifs (1). Dès 2010, le système national de santé ESY a réduit de

60 % ses dépenses. Au nom de la « rentabilité » du système hospitalier, les 137 établissements répartis sur le territoire se sont trouvés contraints de fusionner, pour laisser place à un réseau de 83 hôpitaux seulement, avec, au passage, des milliers de suppressions de postes et la fermeture de 4 500 lits. Au total, 25 % à 30 % des unités de soins intensifs et des unités de soins spécialisés ont disparu et, fait absurde, des hôpitaux flambant neufs, financés par des crédits européens, n'ont jamais ouvert leurs portes, faute de personnels.

Autre effet désastreux de la compression budgétaire : les hôpitaux ont accumulé les dettes auprès de leurs fournisseurs, ce qui complique leur approvisionnement en médicaments, fournitures de base et matériel médical. L'amputation des salaires des médecins hospitaliers, enfin, a conduit à l'exode de milliers d'entre eux, partis travailler à l'étranger. Pour la seule année 2013, en Crète,

55 % des médecins fraîchement diplômés ont pris le chemin de l'exil, selon l'ordre des médecins. Dans la même période, la région d'Athènes perdait, pour les mêmes raisons, 600 praticiens. Cette entreprise de démolition, combinée à la privation de couverture sociale des chômeurs, a provoqué dans le pays une véritable crise humanitaire, difficilement atténuée par la création de centres de santé solidaires par des soignants bénévoles. Au pouvoir, Syriza a rétabli la gratuité des soins hospitaliers pour les populations précaires. Sans parvenir à guérir, faute de marge de manœuvre politique et de moyens financiers, un système public de santé poussé à l'asphyxie. ■

(1) Voir Marie-Laure Coulmin Koutsas, « La Grèce des memoranda », in les Grecs contre l'austérité, le Temps des cerises, 2015.

par Rosa Moussaoui





SOCIAL-ECO

Quand Amazon entasse les travailleurs dans ses entrepôts

La colère atteint des sommets dans les sites français du géant du commerce en ligne. En cause : son refus d'assurer la protection de ses salariés, qu'elle embauche à tour de bras pour surfer sur le boom des commandes.

Saran (Loiret), correspondance particulière.

A utour du site Amazon de Saran, qui regroupe près de 2 500 salariés, usines et dépôts sont à l'arrêt. L'un des deux seuls bus acheminant habituellement les ouvriers repart pratiquement à vide. Sur le parking, mercredi, 200 salariés se sont retrouvés pour exiger que leur droit de retrait soit enfin appliqué. Face à eux, la direction pratique un chantage salarial. Si ce droit est appliqué, le salaire ne suivra pas. « Les gens viennent travailler dans des conditions déplorables », explique Jean-François Bérot, responsable syndical SUD-Solidaires. « Nous n'avons aucun moyen de protection, ni l'espace suffisant pour conserver une distance raisonnable. Il faut savoir que 300 à 400 salariés travaillent ensemble, tous confinés dans l'entrepôt. » Or, ces travailleurs n'ont pas accès à des flacons de gel hydroalcoolique alors qu'ils en charrient des cartons entiers pour l'expédition. « Un carton peut être manipulé une vingtaine de fois par des personnes différentes », pointe un salarié. « Nous venons travailler la peur au ventre chaque jour, ça ne peut plus durer. »

« Les managers sont tous d'accord avec nos positions », assure un délégué CFE-CGC

Pour Jean Silvère, un autre représen-

tant syndical, la situation chaotique repose en grande partie sur les épaules de l'exécutif. « Le gouvernement n'a pas été clair sur les enseignes qui devaient fermer et celles qui devaient rester ouvertes », pense-t-il. « Il n'a pas voulu assumer ses responsabilités et a réagi avec quinze jours de retard. » Désormais, l'intersyndicale, dont les membres se sont retrouvés toute la journée de jeudi en comité social et économique (CSE), met dans la balance la possibilité d'une fermeture pure et simple des sites français et européens si les principes croisés du chômage partiel et du droit de retrait ne sont pas reconnus par la direction. « Les managers sont tous d'accord avec nos positions », assure Nadhir Rafrati, délégué CFE-CGC. « D'ailleurs, si la situation dépendait des chefs de site, ils fermeraient. Mais la décision de rester ouvert dans de telles conditions de travail vient de beaucoup plus haut. » Pressé par cette situation inédite, Bruno Le Maire a fait mine de taper du poing sur la table. « Ces pressions sont inacceptables et nous le ferons savoir à Amazon », a indiqué, jeudi matin, le ministre de l'Économie sur France Inter. Pas de quoi faire trembler le géant américain, mais un signe que la mobilisation des salariés s'est fait entendre en haut lieu. La direction d'Amazon n'est cependant pas restée sourde à la déresse de ses salariés en leur proposant une augmentation de... deux euros brut de l'heure durant la pandémie. « C'est tout simplement hon-

teux », peste un salarié qui demande également que l'on respecte son droit de retrait.

Dans l'environnement du site, apparaissent très vite les premières zones pavillonnaires. Les habitants de Saran se retrouvent donc, dans les transports et les commerces alimentaires, en contact direct avec ces salariés maltraités. En responsabilité, Maryvonne Hautin, la maire communiste saranaise, vient d'écrire au préfet de région pour demander que ce dernier prenne des décisions concrètes. « Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les inquiétantes conditions de travail des salariés de l'entrepôt de la société Amazon, en partie installé sur la commune de Saran », écrit l'élu. « Les mesures minimales requises de protection des salariés (...) ne sont pas appliquées au sein des bâtiments concernés. » En conséquence, Maryvonne Hautin s'interroge sur la réaction des pouvoirs publics : « Je souhaiterais connaître les décisions que vous entendez prendre pour contraindre le groupe Amazon France à assurer immédiatement la protection de ses salariés », et précise que, dans l'éventualité d'une fin de non-recevoir, il conviendrait de réduire drastiquement l'activité au sein du site, voire d'envisager sa fermeture.

à Douai, 200 salariés ont déjà fait valoir leur droit

de retrait malgré les menaces de la direction

Le bras de fer est donc engagé avec une direction qui continue de recruter à tour de bras dans la perspective d'une poursuite du confinement au niveau national.« Le kilo de pâtes alimentaires est passé à plus de 10 euros. C'est tout simplement de la spéculation dont profite Amazon », dénonce un salarié.

Une discussion devait avoir lieu jeudi soir entre représentants des salariés et direction française d'Amazon, tandis que sur le site de Douai (Nord), 200 salariés ont déjà fait valoir leur droit de retrait malgré les menaces de la direction.« Les salariés en sont à scander : sauvez nos vies ! » rapporte Khaled Bouchajra, délégué CGT.« Mon épouse me demande de cesser le travail pour protéger notre famille. Je ne comprends vraiment pas comment cette situation est pos-

sible. Tout le monde ferme à l'instar de PSA, sauf nous. En quoi Amazon serait-elle essentielle à la survie de la nation ? » La plupart des cadres de la direction des ressources humaines sont, depuis plusieurs jours, en télé-travail. Principe de précaution sélectif oblige. ■

par Joseph Korda ,





Chez Petit Navire, des travailleurs en perdition

Les 300 employés de la conserverie de poissons de Douarnenez sont sommés de travailler, au mépris de leur santé. Une intérimaire raconte.

Tout avait débuté de façon rassurante pour Marie (1), opératrice intérimaire en zone de conditionnement de l'usine de Douarnenez. Il y a quinze jours, alors que le Covid-19 s'immisçait en France, l'entreprise avait placardé les conseils d'usage. « Nous avons une grande maîtrise de la gestion de la crise puisque nous l'avons déjà vécue sur le continent asiatique », y avait-elle inscrit. Des blouses lavables, des charlottes et du gel hydroalcoolique étaient mis à la disposition des salariés, comme l'exigent les règles du secteur. Ni plus ni moins. Vendredi dernier, alors que les mesures de confinement étaient annoncées, le personnel de Petit Navire, au coude à coude pour conditionner les envois, s'attendait à la fermeture du site. « La direction nous a dit que nous continuions à travailler et qu'elle s'adapterait à la situation familiale de chacun d'entre nous », raconte Marie. Mais rien n'est venu et tout s'est dégradé.

Sujette à l'asthme, la jeune intérimaire signale son état à son agence, établie au sein même de Petit Navire. On lui répond que la question sera posée à l'infirmière du site. Quelques heures plus tard, ses horaires de travail arrivent par texto pour la semaine suivante. Le début de semaine est du même acabit : la direction intime l'ordre de poursuivre le travail « pour les besoins de la population », assurant que la situation est sous contrôle dans l'usine. « On était tous stupéfaits. Une collègue a fait part de son angoisse. Ils lui ont répondu que ça augmentait la probabilité des accidents du travail et qu'il ne fallait pas stresser. On a aussi évoqué le manque de mesures de sécurité sanitaire dans l'usine. » Soyez responsables ! nous a-t-on rétorqué », relate Marie. La cafétéria reste ouverte. L'usine n'est pas désinfectée. Mardi, au lendemain de l'allocution d'Emmanuel Macron, rien ne bouge, sauf le directeur du site, parti

dans auprès de sa famille dans le sud de la France.

« J'ai eu envie de faire un abandon de poste. Mais si je m'arrêtai, ils ne me rappelleraient jamais, soupire la jeune femme. On a peur de contaminer nos proches. On a vraiment le sentiment d'être les derniers de cordée. » En sortant du travail ce jour-là, un nouveau message de l'agence d'intérim survient : « On compte sur vous pour venir au travail. » Le lendemain, la directrice adjointe (2) est bien passée voir le personnel. « Je me réjouis de voir que je peux compter sur vous », leur a-t-elle lâché. Jeudi soir, Marie a décidé de ne plus revenir. « Si je tombe malade, je porte plainte », s'est-elle promis. ■

(1) Le prénom a été modifié. (2) La direction du site n'a pas donné suite à nos questions.

par Elsa Grigaut





EN DÉBAT

La santé

La France dispose de médecins, de chercheurs, de haute qualité : c'est vrai. Elle a construit une médecine de haut niveau : c'est vrai. Ses personnels soignants sont d'un dévouement exemplaire : c'est vrai. Son système de santé est parmi les meilleurs du monde : ce fut vrai. Depuis, 100 000 lits d'hôpitaux ont été supprimés. Des diplômés de gestion ont été chargés d'appliquer la rigueur néolibérale, une idéologie conduite au nom de la rentabilité. Il a fallu réduire le nombre d'infirmières. Les alertes n'ont pas manqué. Les pétitions de chefs de service, leur grève même, ont sonné le tocsin d'un système en déliquescence. Le bilan du Covid-19 viendra. Le président Macron le sait qui, déjà, affirme qu'il

faut sortir la santé des critères de gestion « habituels », c'est-à-dire de l'économie de marché. On verra. En attendant, les politiciens de la Macronie craignent cet instant où il faudra déchirer une feuille de route à la lumière du taux de mortalité, des morts par faute du manque de lits, d'appareils de réanimation, de personnel. La question sera : le système de santé rentable, c'est combien de morts ?

Nous sommes invités à applaudir le personnel hospitalier tous les soirs à 20 heures. Pourquoi ne pas accompagner les applaudissements par une affiche du genre : « Pour le personnel hospitalier, moyens immédiats, suffisants et pérennes pour les hôpi-

taux » ?

Le président Macron, qui reconnaît devant l'opinion le 12 mars que « les dépenses de santé sont des biens précieux », serait bien avisé de ne pas se contenter de formules et de changer sa politique ; engager des dispositifs afin de « se soustraire aux lois du marché » comme il le proclame dans un élan de lucidité. Cela demanderait à être suivi d'effets. Nous avons par là la preuve que notre société mondialisée est aveuglée par sa cupidité. L'action primordiale serait de cesser de mettre en difficulté les hôpitaux et leur personnel et d'en faire la priorité. Passer ainsi des paroles aux actes. ■



**SOCIÉTÉ**

Pendant l'épidémie, les dons de sang doivent continuer

Le coronavirus et les mesures de confinement ont entraîné une baisse préoccupante des prélèvements sanguins sur tout le territoire. Les responsables de la collecte rassurent et appellent les donneurs à l'action.

Le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, avait lancé un appel dès le 3 mars, lors d'un point de situation sur l'épidémie : « Il faut que l'on poursuive les activités de collecte de sang. » Celles-ci, pourtant, n'ont pas cessé. Mais « pendant le mois de mars, comme il n'y a ni vacances scolaires ni examens, explique Cathy Bliem, directrice générale adjointe de l'Établissement français du sang (EFS), un grand nombre de nos points de collecte mobiles s'installent dans les établissements scolaires et universitaires ». Leur fermeture, depuis le 15 mars, a mis un coup d'arrêt à cette partie de l'activité de collecte de l'EFS.

Les besoins restent les mêmes

« Nous avons eu une grosse baisse de fréquentation au début de cette semaine », confirme Cathy Bliem : « Suite aux consignes d'interdiction des rassemblements, certains maires ont annulé des collectes prévues dans des salles des fêtes. » Résultat : « Une baisse d'environ 20 % de la collecte mobile en mars. » Dans certaines régions, comme en Nor-

mandie, la baisse a même atteint 40 %. Certes, il reste les 120 points de collecte permanents sur tout le territoire, mais la faible durée de conservation de certains produits sanguins – 42 jours pour les globules rouges mais seulement 7 jours pour les plaquettes – fait que la situation peut se tendre très rapidement. Le 17 mars, l'EFS indiquait ainsi que les réserves étaient de moins de 15 jours pour les globules rouges, et de 3 jours seulement pour les plaquettes.

Or, les besoins restent les mêmes. « Hormis quelques formes très sévères de Covid-19, observées notamment en Italie, indique Cathy Bliem, l'épidémie de Covid-19 n'implique pas en elle-même de nouveaux besoins en produits de transfusion. Mais les malades classiques demeurent, les accidents également. Nous ne lançons donc pas un appel d'urgence, mais nous disons aux gens qu'il faut qu'ils viennent ou reviennent donner leur sang, que ce soit dans nos points de collecte fixes ou mobiles. » Chacun peut s'y rendre sans appréhension, le don de sang étant un motif prévu sur les attestations dérogatoires de sortie : il faut

alors cocher la case « assistance aux personnes vulnérables ».

Tous les points de collecte appliquent les mesures de distanciation et de prévention en vigueur et les personnels portent des masques. En revanche, pas de test de dépistage lors d'un don de sang : « Ce serait impossible sur le plan technique », explique Cathy Bliem. « Nous demandons aux personnes, au moindre signe grippal, de ne pas se rendre sur les sites de collecte. » Aucune autre restriction ne s'applique, hormis les critères habituels (avoir entre 18 et 70 ans, ne pas être enceinte, respecter un délai de 8 semaines minimum entre deux dons...). Précisons que le virus Sars-CoV-2, responsable de l'épidémie, n'est dans l'état actuel des connaissances pas présent dans le sang, hormis dans quelques cas très aigus de la maladie. Bref : aucune raison de ne pas aller donner son sang dans un point de collecte, dont la liste peut être trouvée sur le site de l'EFS (dondesang.efs.sante.fr/) ou grâce à l'application mobile « don de sang ». ■

par Olivier Chartrain,





SOCIAL-ECO

« Pour quelques euros de plus, ils mettent la vie des gens en danger »

Des milliers d'entreprises exigent toujours des salariés qu'ils continuent de venir au travail, en pleine pandémie. Les droits de retrait se multiplient, malgré les pressions des directions.

«Français, restez chez vous... Sauf quand votre employeur vous le demande.»C'est en substance le message adressé par le pouvoir à 20 millions de salariés depuis quelques jours. Mais dans les entreprises, cette injonction hautement contradictoire fait grincer des dents.« En ce moment, nous sommes assaillis de demandes concernant les droits de retrait, assure cet inspecteur du travail.Le gouvernement a pris la décision de maintenir l'activité économique coûte que coûte, y compris dans des secteurs non essentiels. Des usines du secteur automobile ou des chantiers du bâtiment continuent de fonctionner dans des conditions improches à assurer la sécurité. Dans une usine, les postes de travail sont fixes : vous ne pouvez pas les espacer par une opération du Saint-Esprit ! »Sur le terrain, la situation est ubuesque. Jennifer Gaillard est déléguée syndicale (CGT) dans le groupe Orchestra (vêtements pour bébés). Ce lundi, elle explique avoir été appelée en catastrophe par les salariés d'un des entrepôts du groupe, situé à côté de Montpellier, qui se plaignaient de continuer à travailler sans protection :« On m'informe que les salariés de la logistique n'ont ni savon, ni lingettes, ni gel hydroalcoolique, alors qu'ils passent la journée à manipuler des colis. Je suis allée à l'entrepôt : la situation était choquante, d'autant que dans les bureaux, les cadres avaient du gel à disposition. J'ai confirmé aux salariés qu'ils pouvaient exercer leur droit de retrait. »La syndicaliste réclame la

fermeture de l'entrepôt, estimant que cette activité (préparer des colis de vêtements pour la vente) n'est pas vitale en période de pandémie :« Nos concurrents ont fermé les entrepôts. On ne comprend pas l'obstination de la direction. »(1)

« Nous avons deux collègues en réanimation »

Dans certains cas la mobilisation des salariés amène les patrons à baisser le rideau, après d'après négociations. À Strasbourg, Punch Powerglide fabrique des boîtes de vitesses pour BMW. La direction a décidé de maintenir l'usine ouverte pendant des jours, au grand dam des employés :« Emmanuel Macron, dans son allocution de lundi, a renvoyé la balle aux entreprises, explique Laurent Julien, secrétaire du CSE (CFDT). Nous nous attendions à ce que notre employeur ferme l'entreprise, ce qu'il n'a pas fait. Pourtant, nous avons au moins deux salariés en réanimation, infectés par le coronavirus. L'inquiétude grandissant, nous avons exercé notre droit de retrait. »Ce mercredi, la direction a fini par annoncer la fermeture jusqu'au 15 avril, et des mesures de chômage partiel. (1)« Quand l'annonce a été faite, tout le monde a applaudi, poursuit le syndicaliste. Mais la direction nous a prévenus que ça allait être dur pour l'entreprise, et que l'arrêt de la production coûterait 20 millions d'euros. »

Dans bien des cas, les chefs d'entreprise ont une interprétation très « personnelle » du droit de retrait. Le patron d'Orchestra déclarait récemment à la presse qu'il « n'était pas juriste » mais que, selon lui, il ne « s'appliquait qu'en cas de danger de mort »(France 3, le 16 mars). En réalité, le Code du travail évoque un « danger grave et imminent pour la vie ou la santé »du salarié.

« Aucun employeur ne peut garantir le risque zéro »

D'une certaine façon, les chefs d'entreprise sont encouragés par le gouvernement à s'asseoir sur le droit de retrait, puisque le ministre Bruno Le Maire lui-même martèle que« tant que les garanties de sécurité sanitaire sont appliquées dans l'entreprise, il n'y a pas de raison de l'appliquer ». Le problème, c'est que ce n'est pas au gouvernement d'en décider, mais au juge judiciaire, si jamais le chef d'entreprise conteste l'exercice dudit droit de retrait...« Aucun employeur, malgré toute la bonne volonté du monde, ne peut garantir le risque zéro, rappelle Ralph Blindauer, avocat spécialisé en droit du travail. Au cours d'une journée de huit heures, les salariés peuvent très bien relâcher leur vigilance quelques instants, et ne pas respecter les règles de distance. La seule façon de réduire les risques de contagion, c'est de confiner les gens. Dans la période actuelle, de nombreuses entreprises

devraient fermer leurs portes. Celles qui ne le font pas mettent en danger la vie des gens, pour quelques euros de plus. »

Dans les secteurs considérés comme essentiels à la survie du pays (alimentation, santé...), les syndicats ne remettent pas en cause la nécessité de continuer à travailler. Mais ils s'alarment des conditions dans lesquelles l'activité s'exerce. La CGT du

groupe Carrefour (1) région Centre a adressé un courrier à la DRH pour mettre en œuvre des mesures de sécurité (distribution de masques, installation de Plexiglas protégeant les caissières, filtrage de l'entrée pour limiter le nombre de clients) dans ses magasins. « Les salariés de la grande distribution ont raison de se poser la question du droit de retrait, conclut Ralph Blindauer. La jurisprudence estime que seuls les salariés sur des

postes à risques (convoyeurs, policiers...) n'ont pas le droit de l'exercer. Lorsque l'employé de la grande distribution a signé son contrat de travail, il ne savait pas qu'il courrait le risque d'être infecté... » ■

(1) Les directions n'ont pas répondu à nos questions.

par Cyprien Boganda





SOCIÉTÉ

Masques de protection, la pénurie perdure

Malgré les promesses répétées de l'exécutif, les équipements n'arrivent encore qu'au compte-gouttes pour le personnel médical et ce sont rarement les modèles les plus protecteurs. Pour les autres professions exposées, il n'y a toujours rien.

Le compte n'y est toujours pas. Plus d'un mois et demi après l'apparition en France des premiers cas de coronavirus, les masques de protection adaptés sont toujours en nombre insuffisant pour le personnel médical et inexistant pour les autres professions exposées au risque de contamination. Le Pr Philippe Juvin, chef des urgences à l'hôpital Georges-Pompidou, l'a encore martelé mercredi : « Ce qu'il faut résoudre, absolument résoudre, c'est la question des masques. » Les livraisons annoncées le même jour par la direction générale de la santé ne combleront pas le manque : 18 masques par semaine pour les médecins, 6 pour les sages-femmes et les kinésithérapeutes et 9 pour les professionnels de l'aide à domicile et encore, seulement dans les 35 départements à risques. Pas grand-chose pour des professionnels en surchauffe qui voient plus de 20 patients par jour. Mercredi à 11 heures, à Mulhouse, une des villes les plus touchées, il n'y avait plus de stock. Parti chercher ses masques, le généraliste Patrick Volt a filmé les cartons vides et le mot d'excuse du personnel de l'agence régionale de santé sur une vidéo mise en ligne. « On est bientôt à cinq semaines d'épidémie et on ne voit rien arriver. Les bras m'en tombent », lance-t-il en repartant les mains vides.

« Les autorités ont été défaillantes. Rien n'a

été anticipé »

La quantité n'est pas le seul problème. Parmi les 12 millions qui sont, selon le gouvernement, en train d'être livrés, aucun ne sont des modèles FFP2 (masque de sécurité à haut niveau de filtration), les plus protecteurs. La plupart sont des masques chirurgicaux, utiles surtout pour empêcher de contaminer les autres. Insuffisant pour les soignants. « J'ai reçu avant-hier un paquet de 18 pour la semaine, soit trois par jour. Il s'agit de masques chirurgicaux. Heureusement, il nous restait un stock de FFP2 datant de l'épidémie de grippe H1N1 de 2009, et je les utilise pour aller voir les personnes âgées en visite à domicile », témoigne Jean-Jacques Crappier, généraliste au Mans. Il n'y en a même pas pour sa secrétaire. Les autres professions comme les livreurs, les caissières ou les travailleurs sociaux n'ont, elles, que leurs yeux pour pleurer. « Des masques seront disponibles dans les pharmacies à partir de mardi 17 mars au soir dans les 25 départements les plus touchés, dans un premier temps, puis dans les autres départements à compter de mercredi », avait promis lundi le président de la République. Les usines de production tournent à plein régime, l'armée a annoncé qu'elle en livrera 5 millions et la Chine en a promis 1 million. Pas assez, estime le Dr Jean-Jacques Crappier, qui s'est livré à un petit calcul : si l'épidémie dure quatre mois, à raison de 3 masques par jour, il faudrait

250 millions de masques jetables pour équiper les 65 millions de Français.

Comment expliquer une telle pénurie ? Répondant le 3 mars à la question d'un député LR, le ministre de la Santé avait été clair : « Il a été établi que la France n'avait pas besoin de constituer un stock d'État des masques FFP2. Du fait de cette décision prise en 2011, l'État n'a donc pas de stock de masques FFP2. » À cette époque, Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, a commandé masques et vaccins en masse pour faire face à la grippe H1N1. L'épidémie s'avérant moins grave que prévu, le matériel est resté en plan. Cette situation vaut à la ministre des râilleries, mais aussi un rapport de la Cour des comptes épingleant le gaspillage. L'occasion, dans un contexte de coupes budgétaires du secteur de la santé et d'autonomisation financière des établissements hospitaliers, d'opérer un virage. C'est désormais aux hôpitaux, déjà à la gorge financièrement, de constituer leur propre réserve, pendant qu'est progressivement réduit le budget de l'organisme central jusque-là censé gérer les stocks. Résultat, plus rien n'est prévu.

En pleine crise du coronavirus, la lenteur à l'allumage du gouvernement n'a pas permis de combler ce retard. Ce n'est qu'en février, un mois après l'apparition des premiers cas, qu'une commande de 200 millions de masques est faite. D'autant

plus tardif que le gros de la production se trouve en Chine, où les usines tournent au ralenti, à cause du coronavirus.

Le gouvernement a beau reconnaître

des « difficultés logistiques », les soignants accusent : « Les autorités ont été défaillantes. Rien n'a été anticipé », analyse le Dr Crappier. Quand on sera sortis de cette crise, il faudra rendre des comptes quant à ces se-

maines de déni qui ont coûté des vies. » ■

par Camille Bauer, Joseph Korda,





SOCIAL-ECO

Victime de la désertification médicale, la Guyane n'est « pas prête »

L'Union des travailleurs guyanais alerte sur la gestion de la crise et y voit les conséquences du sous-développement sanitaire du département.

Toujours au stade 1 de l'épidémie au moment de l'allocution d'Emmanuel Macron lundi, la Guyane a pris le même tarif que le reste du territoire français : confinement général. Quinze cas de coronavirus sont recensés dans le département. « Le confinement n'est peut-être pas plus mal vu l'inaction des autorités sanitaires », s'énerve Adrien Guilleau, membre de la direction de l'Union des travailleurs guyanais (UTG) et sage-femme au centre hospitalier Andrée-Rosemon (Char). Directement mise en cause dans sa gestion de la crise par des personnels soignants, l'agence régionale de santé locale n'a pas souhaité répondre aux questions de l'Humanité.

« Si le Covid-19 se propage, il sera impossible de le contrôler »

Dans les rangs des équipes médicales, on pointe une « impréparation ». « On a laissé entrer des milliers

de gens venant de métropole, tout en sachant que le virus y circulait et sans assurer de suivi », s'exaspère ainsi le syndicaliste. Il assure que la Guyane n'est « pas prête ». « Si le Covid-19 se propage, ça va être une traînée de poudre et il sera impossible de le contrôler », met-il en garde.

Pour enrayer l'arrivée de personnes potentiellement infectées, le préfet du Guyane vient de limiter le trafic commercial aérien aux motifs impérieux jusqu'au 15 avril, comme le demande une partie de la population. Car tous sont conscients d'une chose : avec le coronavirus, la Guyane risque de payer sévèrement les failles des politiques de santé menées ces dernières années. « On est un désert médical », certifie Adrien Guilleau. Si vous faites un accident vasculaire cérébral (première cause de décès en Guyane – NDLR), priez pour que vous puissiez vous rendre en Martinique. »

Le territoire d'outre-mer, aussi grand que l'Autriche, ne compte que trois hôpitaux et ses personnels soignants

sont déjà éreintés. « En temps normal, on a une pénurie de médecins-réanimateurs et on fonctionne à flux tendu pour les anesthésistes », affirme Adrien Guilleau. Côté matériel, ce n'est guère plus réjouissant. Au 17 mars, le Char disposait de 22 000 masques chirurgicaux et de 13 000 masques FFP2, mais « les stocks ne cessent de se vider ». Pour lutter contre le virus ainsi qu'une possible épidémie de dengue, jusqu'ici retardée par la sécheresse, sur tout le territoire, « il semblerait qu'on ait 40 ventilateurs artificiels ».

À Kourou, on observe depuis longtemps une « saturation » du service de réanimation situé à Cayenne. « On ne peut déjà plus y envoyer de malades. Avec le Covid-19, comment on va faire ? » s'inquiète Denis Zéro, représentant de l'UTG au centre hospitalier de Kourou. Et de constater avec amertume : « On voit bien que la priorité, en Guyane, ce n'est pas la santé... » ■

par Emilio Meslet





ÉVÉNEMENT

Coronavirus : les soignants «la tête dans le guidon»

De Paris à Cayenne en passant par Ajaccio ou Lyon, paroles de «héros» au front dans les hôpitaux. Des hommes et des femmes parfois déjà débordés ou qui se préparent avec inquiétude mais sens du devoir à une déferlante de patients.

Depuis maintenant trois jours, sur les coups de 20 heures, les Français confinés les applaudissent depuis leurs fenêtres. Ces remerciements et encouragements, pour le moins bienvenus, mettent sans aucun doute du baume au cœur des personnels des hôpitaux. Toujours est-il qu'à l'heure où le Covid-19 se déploie en France et mobilise toujours plus de lits dans les services de réanimation, c'est la certitude de temps à venir particulièrement tendus et difficiles qui s'impose chez tous ces soignants.

Cette appréhension découle du caractère inédit de l'épidémie en cours et est accrue par le manque de moyens de protection (masques, gants, gel hydroalcoolique) et de matériel (respirateurs artificiels). Ce stress maximal s'ajoute à la fatigue qui préexistait au Covid-19, chez des personnels déjà en flux tendu à cause des économies budgétaires. Voilà ce que racontent les soignants des hôpitaux dont *Libération* a recueilli les témoignages, à travers la France.

Certains sont déjà dans le dur, confrontés à l'afflux de malades redouté par tous. Chaque jour, quand elle franchit le seuil des urgences de l'hôpital de Mulhouse, cœur du principal foyer de contamination de l'Hexagone, Clarisse (1) a l'impression de jouer dans «un film catastrophe américain». Trois semaines après l'arrivée des premiers patients atteints du Covid-19, l'infirmière dit

sa sidération : «*On le vit mais on n'y croit pas. Ça a été tellement vite...*» L'afflux de cas gravement atteints est incessant, les soignants épuisés : «*On en intube trois dont on ne sait pas quoi faire puisqu'il n'y a plus de place nulle part, et là un quatrième arrive... J'ai croisé hier une réanimatrice au bout de sa vie. Cela faisait trois jours de suite qu'elle n'avait pas détélé.*»

Face à la catastrophe sanitaire, les hospitaliers sous tension se serrent les coudes : «*Tout le monde travaille d'arrache-pied, les paramédicaux, les médecins mais aussi les cadres, remarquables. On prend sur nos repos, pour remplacer les collègues qui s'arrêtent parce qu'ils sont infectés ou épuisés. Entre nous, la solidarité est extraordinaire.*»

Mais les moyens manquent. Matériels d'abord : «*On est à flux tendu sur les respirateurs. Les 57 qu'on avait n'ont pas suffi, on en a sorti des réserves. On n'a même plus assez de prises murales d'oxygène...*» Humains, ensuite : «*Côté paramédicaux ça va, mais quatre médecins aux urgences dont un mobilisé sur le Smur [le transport Samu, ndlr], ce n'est pas assez. Les réanimateurs viennent donner un coup de main quand il n'y a pas le choix.*» Son quotidien est un cauchemar : la morgue de l'hôpital est pleine, une chambre froide a été ouverte ailleurs. Alors Clarisse espère : «*Avec le renfort de l'armée, ça va le faire. Il faut serrer les fesses.*» Mais quand la jeune divorcée rentre chez

elle, l'angoisse la tenaille : «*Je vis avec la peur de ne pas tenir la distance, de me choper une merde, d'infecter mes enfants et ma famille. Je me tiens à l'écart de tout le monde, y compris de mon nouveau compagnon. Je ne sais pas combien de temps ça va durer. C'est dur.*»

Urgentiste de formation, à la tête de la région Grand-Est et président du Conseil de surveillance de l'hôpital de Mulhouse, Jean Rottner raconte aussi des chefs de service qui «*vident leur sac*» au téléphone pendant quarante minutes. «*Ils sont dans une tension extrême, confrontés à des décès en quelques heures et doivent composer, comme tout le monde, avec la peur pour les siens, pour les collègues, pour soi. Avoir des gants, des masques, ne devrait pas être un souci : dans la réalité, c'est une source d'angoisse qu'il faut régler, je l'ai répété à Olivier Véran mercredi.*»

Non loin de là, Nicolas Gonzalez, infirmier au service de réanimation de chirurgie polyvalente des hôpitaux civils de Strasbourg, se voit dans «*l'œil du cyclone*». Il y a quinze jours, son service a dû libérer des places pour les malades Covid et faire sortir des patients un «*peu limite, pas tous complètement guéris*». «*Mais il fallait vite se préparer*», raconte l'homme de 25 ans qui enchaîne les postes de nuit et du matin, à la fois pour pallier le manque chronique de 14 infirmiers et faire face à l'épidémie. Il a été prévenu : «*La vague devrait nous frapper*

dans deux à trois semaines, et déjà nous avons des cas lourds, en grosse détresse. Ce virus est très violent sur le plan respiratoire. Sur les 17 lits, 15 sont occupés par des Covid, et ça risque de durer.» Calme, Nicolas Gonzalez dit tout de même : «*On sait qu'on va se faire éclater par le nombre de patients qui vont arriver.*» Alors il «*stresse pas mal*» parfois et vit «*avec la peur de véhiculer la maladie*» et d'être bientôt confronté au tri des personnes à sauver.

A lire aussi Soignants : «Cela paraît évident : le risque est important de péter les plombs»

«*On s'attend évidemment à plus de pression dans les jours qui viennent, et là il faudra juger et trier les cas,*» confirme Raphaël Pitti. Cet anesthésiste réanimateur, ancien médecin militaire et spécialiste en médecine de guerre, a rejoint la réserve sanitaire dans sa ville, Metz, depuis mercredi pour gérer une structure dédiée Covid-19. Il sort de sa première nuit de garde : «*La grande majorité des malades que nous avons reçus étaient des personnes âgées et fragiles. Les deux seuls jeunes étaient une femme toxicomane et un malade passé par Mulhouse, d'où nous avons commencé à recevoir des patients pour soulager la situation de grosse tension là-bas.*» Il se félicite d'une mobilisation «*dans un bon esprit*» et «*dans le calme, pour le moment.* L'hypothèse d'avoir à «*trier*», en cas d'afflux ? «*J'ai fait ça toute ma carrière dans les services de réanimation et la médecine de catastrophe, en France comme en Syrie ou ailleurs. Il est évident que la prise en charge des malades se fera selon l'espérance thérapeutique de chacun, il n'y a rien de nouveau à cela. S'il n'y en a pas, on ne va pas perdre une place quand on a quelqu'un qu'on sait pouvoir sauver.*»

«Tsunami»

Même dans les régions pour l'heure relativement moins touchées par le Covid-19, la menace s'intensifie, palpable. A l'hôpital privé Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine), Colas Tcherakian s'attend «à un tsunami». A la tête de l'unité spécialisée dans les patients souffrant de déficits immunitaires et d'asthmes sévères, le pneumologue «espère que les mesures de confinement vont écrêter le pic et transformer le dromadaire en chameau, c'est-à-dire faire passer la courbe d'une grosse bosse à deux bosses plus petites» afin que l'hôpital résiste à l'afflux de malades. Au sein d'une équipe soignante de plus en plus «tendue», le médecin estime que ces mesures «ont été prises trop tard».

A lire aussi Après l'Est, l'Ile-de-France se prépare à la déferlante

L'hôpital Foch, l'un des plus grands d'Ile-de-France, n'est pourtant qu'en deuxième ligne de défense sur le front de l'épidémie dans les Hauts-de-Seine, juste derrière l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches. «*On est censés être la soupape de sécurité mais avant même le pic de l'épidémie, notre première aile de malades Covid sature déjà. Donc c'est très inquiétant.*» Ce mercredi, les équipes de l'hôpital Foch ont des réserves de masques pour cinq jours seulement et se rationnent déjà en sous-protection. Rappelant le danger que représentent les porteurs asymptomatiques du virus, Colas Tcherakian ne cache pas son inquiétude. Et s'attend à devoir faire des choix entre les malades, «comme les militaires le font sur les champs de bataille». «Ethiquement, c'est un peu compliqué pour les médecins.»

L'image du tsunami est omniprésente. Tristan, interne dans un service d'hématologie d'un hôpital parisien : «*L'ambiance est un peu pré-apocalyptique, c'est comme quand la mer se retire avant la grosse vague, on*

sait que la vague va arriver mais on ne sait pas trop quand.» Dans cet entre-deux, «une sorte de torpeur a envahi tout l'hôpital, à part en pneumologie, en réanimation et en maladies infectieuses, où l'afflux de patients se concentre». Vu la situation vécue par l'Italie (lire pages 10-11) et l'Espagne, «*on sait que ça va être dur et que ça va durer.*» Une épreuve qui fait anticiper : «*Comme l'EFS [Etablissement français du sang, ndlr] va manquer de sang, je suis allé donner le mien. On a proposé à des collègues de prendre leurs gardes pour qu'ils rentrent un peu chez eux... J'ai acté qu'à partir de la semaine prochaine, je n'aurai plus beaucoup de soirées ou de dimanches.*» Une veille d'avant-bataille qu'il vit sans panique : «*Je ne suis pas inquiet pour ma santé. Je vais probablement le choper, mais il y a peu de cas graves chez les jeunes, et de toute façon, si on est plusieurs millions à la fin de l'épidémie, il y a peu de chance que les soignants en soient exempts.*»

C'est l'affolante vitesse de propagation du virus qui saisit Karine, 29 ans, aide-soignante en cardiologie à l'hôpital Louis-Pradel de Lyon. «*Depuis le début, il était prévu que nous soyons le quatrième hôpital de Lyon à devoir accueillir des malades du Covid-19. Mais vu le rythme que cela prend, nous sommes sur le pied de guerre. On va évacuer nos malades les moins graves en service de médecine continue, garder les plus lourds, ceux qui sont déjà intubés, et ouvrir des lits avec l'aide du service de réanimation. Seuls les aides-soignants les plus compétents vont rester dans ce service réaménagé.*»

Travailler avec le masque bec de canard et les gants, le recours à la solution hydroalcoolique, est devenu habituel mais le stress est là : «*Va falloir réagir vite. Mais serons-nous aussi testés ? Si oui, faudra-t-il le faire tous les jours ? J'ai un enfant, petit. Vais-je ramener le corona chez moi ? Mes collègues qui font le ménage vont-elles*

avoir de nouveaux produits désinfectants ? Aura-t-on assez de masques ? Malgré tout, hors de question pour Karine de se mettre en arrêt : «*Sinon, c'est la vie qui va s'arrêter.*»

Colère

Même ambiance de calme avant la tempête du côté d'Emma (1), infirmière au centre hospitalier de Rennes, ces temps-ci au service de réanimation cardiaque. «*On attend, en se demandant quand ça va arriver. Même si le confinement est censé endiguer l'afflux massif de patients, on se dit qu'il va avoir lieu. Mais avec quelle intensité ?*» Cette menace diffuse et inédite, ce «*flou*», crée «*une ambiance assez anxiogène, tout le monde en parle, suppote*» sur fond de réorganisation destinée à faire de la place dans les services de réanimation. Pour autant, à 22 ans, elle reste sereine. «*Je ne m'inquiète pas pour moi mais plutôt pour mon père diabétique que je ne voudrais surtout pas contaminer.*» L'hommage d'Emmanuel Macron aux personnels soignants ? La réponse fuse : «*"Vous êtes nos héros", c'est bien joli mais ça fait un an qu'on proteste, qu'on est en grève, que des infirmiers ou des internes qui font entre 70 et 90 heures par semaine se suicident, et rien n'est fait à part ce petit plan avec quelques millions, nos arrêts ne sont toujours pas remplacés, on peut toujours être rappelé sur notre repos.*»

Au service de réanimation du CHU de Bordeaux, mardi. Photo Stéphane Ortola. RÉA

Ambulancier à Bordeaux, Drew (1) dit aussi la colère de ne pas avoir été entendu : «*Le pire est à venir. Et ce qui me rend fou, c'est qu'on va prendre la marée et beaucoup de risques, car on manque de moyens. Ce n'est pas faute d'avoir alerté pendant un an !*» Ces jours-ci, Drew transporte des cas avérés ou suspectés. «*On est fier d'ai-*

der, mais c'est dur de dépasser le côté anxiogène. Tout est allé tellement vite ! En allant chercher les malades, je vois la peur sur leurs visages. Ils sont impressionnés par nos tenues. Une fois à l'hôpital, c'est pire. Tout le monde est couvert de la tête aux pieds, il y a de grandes tentes style militaire. On a l'impression de vivre une scène comme dans les films», décrit le trentenaire. Alors Drew l'avoue sans détour, ça le rend un peu parano : «*Après avoir désinfecté l'ambulance du sol au plafond, on se refait la scène mille fois. Quitte à recommencer pour ne rien oublier.*» Et chez lui, le jeune ambulancier laisse aussi ses chaussures à l'entrée. Car il en a conscience, son métier le surexpose au virus. «*Je me prépare mentalement à le choper. Mes proches sont inquiets. Ma grand-mère me supplie d'arrêter. Ce n'est pas facile, mais le plus dur à gérer, c'est de me dire que bientôt, je vais devoir transporter des jeunes.*»

A Marseille, Anne Champenois, responsable du Smur, raconte une «*ambiance électrique*», avec un personnel épuisé par des semaines sans fin. Or depuis dix jours, l'équipe, déjà en sous-effectif avant la crise, a dû se réorganiser. Il faut gérer le renfort de médecins en régulation (ceux qui réceptionnent les appels au 15) et bientôt intégrer une vingtaine de généralistes, actuellement en formation. «*On est passé de 3 000 appels par jour en temps normal à 6 000, explique-t-elle. En plus du tout-venant, il y a des gens inquiets qui veulent faire le test, ceux qui ont des symptômes... Il faut les rassurer, les orienter en fonction des capacités des hôpitaux...*» La nuit venue, la doctoresse n'arrive pas à fermer l'œil : «*Je me mets à cogiter sur les gens que j'ai eus en ligne. Est-ce que j'ai bien fait de les laisser chez eux ? Est-ce qu'à l'inverse je n'ai pas surchargé l'hôpital ? Je n'ai pas peur pour moi. Ce que je crains, c'est de ne pas tenir sur la longueur...*»

Devoir

Louna (1) ne travaille dans cette clinique de Vénissieux (Métropole de Lyon) que depuis huit jours, et au début de la semaine, cette aide-soignante de 25 ans a été affectée dans une unité dédiée à des patients atteints du Covid-19. Ils sont quatre à ce stade : deux septuagénaires et deux octogénaires. «*Mais ça augmente rapidement. Je ne me sentais pas prête à affronter ça : quand j'ai quitté mon ancien boulot, l'épidémie n'avait pas cette ampleur. Depuis, on est un peu tous dans la panique. On commence déjà à trier qui on va emmener en réa*», assure-t-elle. Peu de masques disponibles, et encore moins de surblouses : «*C'est quand même grave qu'en France on n'ait pas les moyens de soigner mieux les gens. Je vais travailler avec la boule au ventre, mais en même temps je sais que je n'ai pas le choix : qui va s'occuper des patients sinon ?*»

Malgré les doutes et les angoisses, tous expriment cette nécessité du devoir à accomplir. Avec, souvent, un effet de ciment. Frédéric Azaïs, 48 ans, manipulateur en radiologie à l'hôpital de Béziers (Hérault) : «*L'ambiance a changé dans l'hôpital. Après la longue période des grèves, le mal-être lié à l'impression de ne pas être écouté, ni entendu, a fait place à la mobilisation. Aujourd'hui, on est la tête dans le guidon. Le naturel a repris le dessus : celui d'aider les gens.*» Son établissement n'est «*pas encore*» touché par le Covid-19. «*Mais je vais forcément l'attraper à un moment ou à un autre, d'autant que mon épouse travaille aussi à l'hôpital.*»

Son quotidien, désormais, se concentre sur les radiographies de poumons «*de plus en plus souvent au lit des patients*». Il se protège au mieux, bien que «*les masques ne soient pas en nombre suffisant pour être remplacés autant que nécessaire*»

: «Avant qu'ils ne soient mis sous clé, des pompiers ou des ambulanciers en prenaient pour eux, explique Frédéric Azaïs. On a un stock de masques anciens qui sont encore protecteurs, mais les élastiques, trop vieux, ne tiennent plus...»

Solidarité

A l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, le 15 débordé a décidé de créer une cellule entièrement dédiée au Covid-19. Pour désengorger et ne pas risquer de passer à côté d'une crise cardiaque ou d'un AVC. «Ça me maitait d'être chez moi alors que je sais très bien que mes anciens collègues en bavent, dit Marion, 64 ans, infirmière à la retraite. Du coup, quand on a sollicité mon aide, j'ai dit oui sans hésiter. Je bossais au Samu, je connais la maison.» Au 15, 120 lignes supplémentaires ont été ouvertes, car 90 % des appels portaient sur le coronavirus. «Là, j'ai découvert un énorme élan de solidarité. C'est une ruche. Dans ma pièce, on était huit. Que des médecins, dont des retraités, et moi qui ai une formation d'infirmière-anesthésiste. Dans le Rhône, les appels au 15 ont augmenté de 300 %. Pour l'instant, c'est la grande mobilisation, comme après les attentats. Mais si ça dure ? Moi en tout cas, je ne me vois pas rester à la maison. J'ai même proposé de garder les enfants de mes collègues en activité si nécessaire.»

Tenir et faire bien malgré les conditions exceptionnelles, le matériel qui manque, les services et les équipes réorganisés, c'est l'équation à la fois actée et redoutée. Ce sont par exemple des personnels qui n'ont «pas tous l'expérience de la réanimation» et qui vont pourtant devoir «passer en première ligne». Clément, 26 ans, infirmier en salle de réveil en clinique à Grenoble, a exercé deux ans en service de réanimation, mais ce n'est pas le cas de tous ses collègues. Pourtant, dans les jours à

venir, son service a été réorganisé pour accueillir des patients en réanimation, après un accident de la route par exemple, pour soulager le CHU de la ville où seront accueillies en priorité les personnes atteintes du Covid-19. «La prise en charge est beaucoup plus globale en réa, les patients restent plus longtemps, et cela nécessite une pratique quotidienne qui s'entretient», détaille-t-il. Au cas où le CHU serait engorgé, une salle spéciale a été aménagée pour accueillir des patients atteints du coronavirus. «Un sacré casse-tête. Il a fallu se procurer du matériel : des respirateurs adaptés, mais aussi des pousse-serrage pour administrer des médicaments en continu. On ne sait pas trop à quelle sauce on va être mangés, et il nous faut déjà économiser les masques. Est-ce qu'on tiendra le coup ?»

Anna (1), anesthésiste de 48 ans aux Hospices de Lyon, dit que pour l'instant, le système tient : «Le 15 a tellement fait de régulation que les urgences qui reçoivent les cas graves de Covid-19 ne sont pas saturées. C'est la mobilisation générale : pour une fois, il y a de l'argent, l'administration ne bloque pas. C'est solidarité à tous les étages. J'ai rarement vu l'hôpital fonctionner comme ça.» Mais «la phase 3 a un peu tardé et le confinement n'est pas optimum. En Chine, tous ceux qui ont été en contact avec le Covid-19 ont été isolés de la société. Nous, nous laissons des gens contaminés et peu malades dans leur famille ; les transports marchent, les marchés continuent...» Elle conclut : «Là, les malades graves sont soignés dans les règles de l'art. On a amorti le choc. Il ne faut pas l'aggraver.»

Anticiper

Pour Laurent Serpin, chef du service réanimation au centre hospitalier d'Ajaccio, l'explosion de la maladie n'a pas été une surprise. «Cela fait quinze jours qu'on se prépare. Parce

qu'Ajaccio était un cluster et que nous avons de nombreux contacts avec nos collègues italiens qui nous ont alertés très tôt sur le péril.» Conséquence, tout l'hôpital a été réorganisé. Les 15 lits du service réanimation sont aujourd'hui occupés, dont 14 avec un diagnostic vital engagé. La salle de réveil va être réaménagée pour augmenter la capacité d'accueil et gagner 11 lits supplémentaires. «On réfléchit avec un architecte pour configurer d'autres lieux, poursuit le praticien. Et on commence les démarches pour un hôpital de campagne.»

En attendant le pic dans les semaines à venir, les équipes sont encore assez nombreuses et arrivent à se relayer. «Tout le monde est mobilisé. On va donner des cours aux collègues pour leur apprendre les techniques de ventilation.» Le plus difficile ? «L'absence des proches interdits de visites.» Laurent Serpin ajoute : «C'est dur pour tout le monde, on devient leur famille jusqu'au bout...»

A lire aussiCoronavirus : le Comité d'éthique demande solidarité et transparence

Justine (1), 34 ans, infirmière en réanimation dans un hôpital de Rhône-Alpes, parle aussi de «calme avant la tempête». Son établissement n'a eu jusqu'à présent «que deux ou trois cas de Covid-19 mais maintenant, nous nous préparons à en accueillir beaucoup en cascade». D'où, comme dans tous les hôpitaux, une réorganisation totale. «On fait le vide, on dirige nos patients vers d'autres services de réanimation dans l'hôpital, on récupère tous les lits de soins continus. En fait, on a un étage complètement dédié.» Ici aussi, masques et gel hydroalcoolique tendent à manquer : «Dès le début de l'épidémie, il y a eu énormément de vols. Tout a été mis sous clé chez nos cadres, il n'y a plus de gel dans les couloirs comme avant.» Et la réa a récupéré les masques des autres services

qui, eux, reviennent au tissu comme dans les années 60. «*On a fait des appels sur Facebook et des tas de couturières nous en ont fabriqué !*»

Au CHU de Nancy, les soignants se préparent, répètent les gestes, s'entraînent par exemple à recevoir dix patients d'un coup, raconte le médecin urgentiste Philippe Atain-Kouadio. L'établissement ne craque pas encore sous l'afflux des malades, mais il commence à accueillir des patients qui exigent une hospitalisation. Ils pourraient être de plus en plus nombreux à l'avenir, compte tenu de la proximité avec Mulhouse, l'un des principaux foyers d'épidémie en France. Philippe Atain-Kouadio a travaillé sur des catastrophes naturelles, est donc rompu aux circonstances exceptionnelles. Mais, souligne-t-il, «*la grosse différence dans ce cas, c'est que c'est plus lent et moins maîtrisable. La question à laquelle je n'ai pas de réponse, c'est où on en sera dans 48 heures.*»

Au CHU de Saint-Etienne (Loire), où Martin (1) exerce en tant qu'infirmier, plusieurs cas testés positifs au coronavirus sont déjà hospitalisés. «*On s'attend à une vague encore plus importante*», explique l'homme de 33 ans. Depuis une semaine, chacun est invité à garder son masque de protection une journée entière, pour économiser les stocks. «*On a eu des vols en interne, déplore Martin. Quand je vois tous ces gens qui portent des masques et des gants à l'extérieur alors qu'ils n'en ont pas réellement besoin, mais nous si, ça me questionne. La vraie protection, c'est les gestes bar-*

rière.» Martin se prépare à «*être confiné au milieu de patients atteints, pendant plusieurs heures, au cours desquelles il nous faut être irréprochables. Mais le risque zéro n'existe pas.*» Alors, pour protéger sa famille, ce père d'un enfant a pris la décision de partir s'installer provisoirement chez un collègue, exposé lui aussi, «*le temps qu'il faudra.*»

A l'hôpital de Saint-Lô (Manche), «*on a le moral, on s'entend très bien dans l'équipe et on a la chance d'avoir le soutien de la direction*», dit Hélène (1), urgentiste. «*Mais nous sommes déjà fatigués.*» Les appels affluent, deux étages ont été préparés pour accueillir des patients infectés. Pour l'heure, les urgences enregistrent moins d'entrées : «*Je ne crois pas que ce soit parce que les gens se disciplinent, mais parce qu'ils ont peur d'être contaminés. L'arrêt des compétitions de sport joue aussi : on a moins de traumatologie à gérer, des fractures, etc.*» Ce calme relatif n'empêche pas le pessimisme : «*Aucun hôpital n'est dimensionné pour accueillir ce qui va lui tomber dessus. Chez nous, il y a 24 respirateurs pouvant ventiler des personnes en détresse respiratoire... C'est très peu, d'autant qu'on ne peut pas extuber les gens avant quatorze jours. Ça va être compliqué. Très probablement, il faudra choisir parmi les patients.*»

Espoir

Même à Cayenne, en Guyane, «*l'hôpital est un peu comme en état de guerre, mais avant la guerre*», dit Loïc Epelboin, infectiologue à l'unité des ma-

ladies infectieuses du centre hospitalier. La situation est pour l'heure plutôt sereine : «*Mercredi, nous n'avions plus qu'une personne Covid-19 hospitalisée, allant très bien. Seuls 15 cas ont été identifiés en Guyane, la majorité importés de métropole.*» L'hôpital applique néanmoins les mêmes mesures que dans l'Hexagone (annulation de la plupart des consultations et des interventions programmées) et la mobilisation est lancée. Lui-même, d'astreinte cette semaine, «*ne travaille presque que sur le Covid-19, quatorze heures par jour.*» Au programme, entre autres, des réunions téléphoniques avec d'autres infectiologues, des concertations avec l'Agence régionale de santé. Le Samu a triplé la ligne pour répondre aux gens voulant être dépistés. Petite lueur d'espoir : «*Nous espérons être moins touchés qu'en métropole car le confinement a lieu tôt, au début de l'épidémie. Et l'hypothèse d'une moindre transmission du virus sous un climat chaud, on a envie d'y croire. Pour l'instant, il y a eu très peu de transmissions secondaires à partir des cas importés.*»

(1) Les prénoms ont été modifiés. ■

par Nathalie Raulin, Arnaud Vau-
lerin, Sabrina Champenois, Si-
bylle Vincendon, Catherine Malla-
val, Fabrice Drouzy, Clémentine
Mercier, Sarah Finger, Cora-
lie Schaub, Virginie Ballet, Ha-
la Kodmani, Kim Hullot-Guiot,
Frantz Durupt, Jérôme Lefilliâtre et
Eva Fonteneau





ÉVÉNEMENT

Coronavirus : au Parlement, l'urgence de la séance

Députés et sénateurs sont réunis depuis jeudi pour adopter, en comités réduits et en deux jours, le projet de loi de finances rectificative et un texte «d'urgence» afin de faire face aux enjeux sanitaires et économiques de l'épidémie.

La concorde pour aller vite face au virus. Dans cette période de «*crise sanitaire jamais connue depuis un siècle*», majorité et opposition n'ont d'autre choix que de s'entendre pour faire adopter en deux jours chrono un projet de loi de finances rectificative (PLFR) et un bien nommé texte «*d'urgence*» visant à affronter l'épidémie de Covid-19, ses dégâts sanitaires, économiques, sociaux et ses effets sur la vie démocratique. D'autant qu'il apparaît désormais acquis que les mesures de restrictions de déplacement devraient durer au-delà des deux semaines annoncées.

En visite à l'Institut Pasteur jeudi après-midi, Emmanuel Macron (qui continue à ne pas employer le mot «confinement») a en effet prévenu qu'il faudrait «*vraisemblablement* prolonger la durée de «*réduction des contacts sociaux*», déplorant qu'il y ait «*encore beaucoup de nos concitoyens [qui] prennent ça à la légère*». Devant le Sénat, le Premier ministre a justifié cette riposte parlementaire au pas de course : «*Nous agissons terriblement contraints par le temps, par l'incertitude*.» Preuve de ces décisions qui bougent d'heure en heure, il a annoncé en fin d'après-midi le report de l'installation des conseils municipaux élus au premier tour, qui était censée se tenir ce week-end. «*Le conseil scientifique a indiqué que les conditions [...] n'étaient plus réunies*», a déclaré Edouard Philippe, pour justifier ce nouveau rebondissement

électoral après le maintien du premier tour des municipales puis le report du second.

A l'Assemblée et au Sénat, en comités réduits, précautions sanitaires obligent, les parlementaires ont réaffirmé leur «*esprit de responsabilité*» tout en réclamant la transparence dans la gestion de la crise et contrôle de l'action gouvernementale. Le chef de file des sénateurs LR, Bruno Retailleau, a parlé d'un «*soutien vigilant*» : «*La confiance est une arme, la défiance un poison. Parlez clair.*» «*Le contrôle importe car la confiance méfiane est impossible*», avait prévenu dans la matinée la députée LFI Mathilde Panot. Forcés de digérer, d'amender et de trancher en quelques heures, les parlementaires sont sous pression pour voter les deux textes en termes identiques entre les deux Chambres, le gouvernement visant une adoption à la fin de la semaine. Revue des principaux points d'accroche.

Qu'est-ce que l'état d'urgence sanitaire ?

Le projet de loi débattu jeudi au Sénat prévoit cette disposition calquée sur le modèle de l'état d'urgence instauré par la loi de 1955 et déjà utilisé après les attentats de 2015. Il pourrait être déclenché sur tout ou partie du territoire «*en cas de catastrophe sanitaire mettant en péril par sa nature et sa gravité, la santé de la population*».

Il s'agit pour le gouvernement d'inscrire dans la loi les mesures déjà prises pour ralentir la propagation du virus et de les sécuriser juridiquement. On retrouve donc des décisions annoncées ces derniers jours (confinement, fermeture des commerces «*non indispensables*») mais aussi d'autres, comme la possibilité d'un couvre-feu. Pour être prolongé, l'état d'urgence sanitaire devra «*être autorisé par une loi*». Ce délai avant intervention du Parlement, pour prorogation, a varié au cours des dernières heures: une première version proposait douze jours avant de le porter à un mois. La commission des lois du Sénat -où la droite est majoritaire- a ensuite fixé le délai à deux mois, mais le débat en séance, jeudi soir, pouvait faire évoluer le texte.

En voyant surgir ce concept loin d'être anodin, certains élus se sont étranglés, pointant un «*régime d'exception*» et une rédaction imprécise. Après avis du Conseil d'Etat et le passage en commission au Sénat, quelques points ont été précisés, comme la nécessité de proportionner les mesures prises à la situation et de les faire cesser quand on viendra à bout de l'épidémie. Le rapporteur, Philippe Bas (LR), a aussi musclé les moyens d'information et de contrôle du Parlement et a prévu une sorte de date de péremption afin de rendre ces dispositions exceptionnelles temporaires «*jusqu'au 1er avril 2021*». «*On ne saurait complètement se satisfaire de la définition d'un tel régime*

dans l'urgence», prévient-il. Dans le contexte actuel, «on accepte évidemment des restrictions de liberté, mais il ne faut pas qu'elles puissent être dupliquées dans d'autres situations, approuve le sénateur PS Bernard Jomier. On ne veut pas contrarier l'action du gouvernement et on lui donnera tous les outils pour faire face. Ce projet de loi écrit très rapidement est imparfait mais nécessaire aujourd'hui.» Jean-Pierre Sueur (PS) abonde : «Il ne faut pas qu'on puisse tirer parti de cet événement pour pérenniser des mesures qui ont vocation à être exceptionnelles.»

Y a-t-il des risques de remise en cause du droit du travail ?

Si le texte en restait là, oui. Dans son article 17, on retrouve, certes, la possibilité pour l'exécutif de faciliter les règles du chômage partiel pour éviter tout licenciement, mais aussi le droit de toucher à certains acquis sociaux. Ainsi, il serait permis au gouvernement de «modifier les conditions d'acquisition de congés payés et permettre à tout employeur d'imposer ou de modifier unilatéralement les dates de prise d'une partie» de ces congés ainsi que les RTT ou les jours de repos. De même, en matière de durée du travail, le gouvernement pourrait, s'il l'estime nécessaire, «permettre aux entreprises de secteurs particulièrement nécessaires à la sécurité de la nation ou à la continuité de la vie économique et sociale de déroger» aux règles actuelles. Dans son avis, le Conseil d'Etat a mis quelques bémols : le gouvernement doit «veiller à ce qu'une atteinte excessive ne soit pas portée aux contrats en cours» et rappelé le droit européen qui stipule que la durée hebdomadaire du travail ne peut pas excéder quarante-huit heures et le nombre de semaines de congés payés ne peut être inférieur à quatre.

«Difficile de savoir ce qu'ils ont derrière

la tête», s'inquiète Simon Picou, du syndicat CGT du ministère du Travail, qui pointe les dérogations possibles. Par exemple, les salariés en activité partielle continuent, selon le code du travail, d'acquérir des congés payés. Au regard du nombre grandissant de personnes entrées dans ce dispositif, le gouvernement pourrait, par exemple, revenir là-dessus pour que les employeurs ne se retrouvent pas face à une montagne de congés au moment de la reprise. Dans l'entourage de la ministre du Travail, on assume : à effort exceptionnel de l'Etat doit correspondre un «effort raisonnable de chacun dans ce moment qui restera dans les livres d'histoire». Dans un communiqué, FO estime que ce texte peut «ajouter des risques sur la santé et la sécurité au travail, due à des intensités et durées de travail plus longues». La CGT «refuse que soient renforcées des dérogations généralisées au code du travail».

Y aura-t-il plus d'argent pour l'hôpital ?

Bonne question. Le gouvernement a annoncé pour l'instant 2 milliards d'euros supplémentaires pour l'assurance maladie. La somme inscrite dans le projet de loi de finances rectificatives n'ira cependant pas directement dans les caisses des hôpitaux. S'ils doivent permettre, insiste le texte de loi, «de couvrir les achats de matériel», notamment de masques, il s'agit aussi de l'argent devant servir à payer les nombreux arrêts maladie pris par les salariés durant cette période de confinement. Cette somme financerà également la «reconnaissance de l'engagement des personnels hospitaliers». «Chaque heure supplémentaire sera payée», a promis Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, dans une interview aux Echos mercredi. «Heureusement, c'est la loi», ont ironisé en retour dans un communiqué les collectifs InterHôpitaux et Inter-Urgences,

pour qui il faudrait «au minimum 4 milliards pour assurer des salaires décents et des effectifs en nombre».

A lire aussi Coronavirus : les soignants «la tête dans le guidon»

Au Sénat, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a été interrogé jeudi sur cette absence de moyens financiers exceptionnels pour l'hôpital, se contentant de jurer sans précision que «tout l'argent, tous les moyens nécessaires [...] seront déployés». «C'est de l'enfumage. [...] Combien d'euros débloqués pour la santé ? Il n'y en a pas. Combien de lits ouverts ? On ne sait pas», a dénoncé la sénatrice PCF Laurence Cohen.

«Ces 2 milliards, c'est une annonce pour provisionner. S'il y a besoin de plus, on le fera», explique le nouveau rapporteur général du budget (LREM) à l'Assemblée nationale, Laurent Saint-Martin. «L'heure n'est pas aux polémiques stériles. Nous évaluerons cela en temps voulu, et nous ferons plus si nous estimons que cela est nécessaire», ajoute sa collègue Brigitte Bourguignon, présidente (LREM) de la commission des affaires sociales de l'Assemblée. Pas de quoi calmer une gauche qui veut prendre le gouvernement aux mots du Président. «On nous dit "quoi qu'il en coûte". Certes, mais ça ne dit pas aux gestionnaires d'hôpitaux comment ils font, dénonce le député PCF Pierre Dharréville. Il y a des besoins de trésorerie, d'embauche, par exemple dans le personnel d'hygiène.» Son camarade de La France insoumise Adrien Quatennens a fait le calcul : «Deux milliards, ça reconstruit à peine ce qui a été démolì.»

Quid des élections municipales ?

C'est un coup de théâtre au bout d'une journée chargée. Après avoir expliqué que les maires élus au premier tour des municipales devaient

siéger dès ce week-end, le gouvernement a donc fait marche arrière. Devant les sénateurs, Edouard Philippe a fait valoir qu'il suivait l'avis du comité scientifique, qui le conseille depuis le début de la crise du Covid-19. C'est sur la base d'un rapport de ce dernier, attendu mi-mai, que le gouvernement dira si le second tour des municipales peut se tenir en juin, comme il l'envisage. Et si les conseils municipaux issus du premier tour peuvent se réunir. Plus de 31 000 communes (sur environ 35 000) ont élu leurs maires et pourvu leurs conseils municipaux dès le premier tour de vote qui s'est tenu sur fond de polémique politique et sanitaire.

Dans son avis sur le projet de loi, le

Conseil d'Etat a justifié le report du second tour par les «*circonstances exceptionnelles*» du moment. Mais il a prévenu que, si l'épidémie empêchait de l'organiser en juin, le premier tour serait lui aussi à refaire plus tard. Si ce report du second tour fait consensus, ce n'est pas le cas de la date de dépôt des listes pour le scrutin. La droite sénatoriale souhaitait, jeudi soir, la fixer à mardi prochain. De leur côté, LR et le PS plaident eux aussi pour une échéance rapprochée, garantie selon eux de la sincérité du scrutin. Mais la majorité présidentielle penchait, elle, pour un renvoi sine die du dépôt des listes - ce qui laisserait aux candidats de longues semaines pour négocier leurs alliances.

Dans les intercommunalités, dont les élus sont issus des conseils municipaux, le Sénat favorisait jeudi la prorogation du président et des vice-présidents sortants, jusqu'au second tour. Le projet initial de l'exécutif envisageait, lui, l'élection d'un bureau provisoire. Dans les deux cas cohabiteraient donc temporairement, au sein de ces conseils, de nouveaux élus et, pour les communes en attente d'un second tour, des sortants prolongés dans leurs fonctions. Prêts à se concentrer sur la lutte contre le coronavirus. ■

par Laure Equy, Lilian Alemagna
et Dominique Albertini





CORONAVIRUS

La colère gagne les salariés contraints d'aller travailler

Dans de nombreux secteurs, l'inquiétude des personnels est palpable. Le gouvernement surveille de près le climat social

Face à la pandémie liée au coronavirus, la colère gronde chez les salariés maintenus en poste, faute de pouvoir télétravailler. Et la peur tétranise de nombreux employés des secteurs jugés «essentiels». PSA a fermé tous ses sites de production européens. Renault a suspendu la production de ses douze usines en France. Les manufactures Chanel sont à l'arrêt. «Alors, pourquoi pas nous?», s'agace un manutentionnaire, Jean-Christophe Leroy, élu CGT de La Redoute. A Wattrelos (Nord), une trentaine des 50 salariés de l'entreprise de vente à distance ont alerté la société, mardi 17 mars, lors d'un débrayage au sein de ce site qui expédie ses colis. Malgré la réduction des effectifs, la fermeture des vestiaires pour éviter la promiscuité et la distribution de gants, «il est aberrant de nous faire travailler pour expédier des tee-shirts», juge M. Leroy.

Le président délégué du Medef s'alarme déjà d'un «changement d'attitude brutal» des salariés, depuis l'adoption de mesures de confinement mardi. Car «de nombreux salariés ont demandé à ce que leurs employeurs prennent des mesures d'activité partielle sans quoi ils exerceraient un droit de retrait», a déclaré Patrick Martin mercredi, à l'Agence France-Presse (AFP), se disant «très préoccupé» par la situation.

Fronde chez Amazon

Chez Amazon, la fronde menace. Alors que le site de vente en ligne connaît un regain d'activité depuis la fermeture des magasins non alimentaires, samedi 14 mars, «les consignes contre le coronavirus ne sont pas respectées», assure Gaël Begot, élu CGT au sein de l'entrepôt du groupe américain, situé à Lauwin-Planque (Nord). Depuis mardi, des salariés Amazon s'y mobilisent contre les conditions de sécurité jugées insuffisantes et mal appliquées. Deux autres sites, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et Montélimar (Drôme), sont aussi concernés, souligne Julien Vincent, délégué général CFDT Amazon. Plus d'une centaine d'employés ont exercé leur droit de retrait, estimant que le coronavirus les met en danger sur leur lieu de travail, selon la CFDT. SUD-Solidaires à Saran et la CGT à Lauwin-Planque l'envisagent aussi.

A Strasbourg, dans l'usine Punch Powerglide (ex-General Motors), qui fabrique des boîtes de vitesse, les élus du personnel ont croisé le fer avant d'obtenir le chômage partiel. «Deux de nos collègues, infectés, ont été hospitalisés», rapport Julien Laurent (CFDT). D'après lui, des «mesures de confinement de la fonderie» ont été réclamées par les salariés, car un ouvrier de cette unité est tombé malade. En vain. «Révoltés» par l'attitude de leur employeur et inquiets pour la santé du personnel, les élus du comité social et économique de l'entreprise ont exigé l'arrêt de l'activité, mardi. Toujours en vain. Mer-

credi matin, aux aurores, «tous les gens sont sortis et ont fait jouer leur droit de retrait», raconte M. Laurent. Leur initiative a alors porté ses fruits : Punch Powerglide va passer en chômage partiel durant quatre semaines.

Chez Valeo, la CFDT espère obtenir «la fermeture provisoire des sites de production», confie un élu, Ivan Estlimbaum, selon lequel dans toutes les usines de l'équipementier auto les distances de sécurité sur les chaînes d'assemblage ne sont pas respectées. Et les gants et gels hydroalcooliques manquent.

Ces équipements font aussi défaut dans les agences bancaires qui, elles, resteront ouvertes au public. Les banques ayant le statut d'opérateur d'importance vitale (OIV), leurs activités sont considérées comme indispensables pour la population qui doit conserver l'accès à son argent. «Compte tenu du statut OIV, les salariés qui se sentent en danger sur leur lieu de travail ne peuvent pas exercer leur droit de retrait», souligne Frédéric Guyonnet, le président national du syndicat SNB-CFE-CGC, pour qui l'angoisse est palpable.

Sentiment d'injustice

Or, partout, gants, masques et bidons de gel hydroalcoolique font défaut. Et ce manque d'équipements alimente un fort sentiment d'injustice. Y a-t-il deux poids deux mesures dans une même entreprise?, s'inter-

rogent les ouvriers. «Nous, les ouvriers, on nous dit: "Allez travailler!",» s'agace M. Leroy, élu CGT à Wattrelos, alors que les cadres travaillent depuis chez eux.»

«La protection des travailleurs en activité [est] un gros point noir», a résumé Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, sur France Inter, mercredi 18 mars. «Il y a des insuffisances», a-t-il relevé, plaident pour que ceux qui poursuivent leurs activités soient équipés «de manière rapide.»

A défaut, l'exercice du droit de retrait – il est ouvert à tout salarié si la situation de travail présente un danger grave et imminent – pourrait vite prendre de l'ampleur, y compris au sein d'entreprises dites essentielles. Parce que La Poste a pris des mesures «insuffisantes pour protéger leur santé», selon le syndicat SUD-PTT, des préposés y ont eu recours dans des bureaux de poste de Loire-Atlantique, mais aussi à Grenoble. Des agents de la SNCF l'ont aussi exercé, reconnaît la société.

Face à ce phénomène, le gouvernement table sur l'instauration de l'état d'urgence sanitaire pour maintenir l'activité dans les entreprises «de secteurs particulièrement nécessaires à la sécurité de la nation ou à la continuité de la vie économique et sociale», selon le texte du projet de loi discuté, mercredi 18 mars après-midi, en conseil des ministres. Objectif: éviter un arrêt complet de l'économie tricolore, alors que la France s'impose des mesures de confinement pour lutter contre l'épidémie due au coronavirus.

Quelques heures avant la discussion du projet, Bruno Le Maire, ministre de l'économie, avait invité «tous les salariés des entreprises encore ouvertes et des activités indispensables au bon fonctionnement du pays (net-

toyage, traitement des eaux, industrie agroalimentaire, grande distribution) à se rendre sur leur lieu de travail».

Jeudi 19 mars, c'est Elisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire, qui a publié une lettre ouverte aux agents et salariés de l'énergie, des transports, de l'eau et des déchets, dans laquelle elle loue leur «rôle fondamental pour la vie de la nation».

Cette reconnaissance sera-t-elle suffisante, alors que les salariés du secteur de traitement des déchets commencent aussi à se mobiliser? En Seine-Saint-Denis, chez Otus, filiale de Veolia, certains camions-poubelles sont restés au garage, mercredi 18 mars. Dix-huit éboueurs ont exercé leur droit de retrait, rapporte Abdellader Dif, représentant du personnel CGT. En cause, entre autres: un nombre insuffisant de flacons de gel hydroalcoolique. «Quatorze pour 130 salariés. Nous travaillons par équipes de trois, ça ne fait même pas un gel par équipe!»

Caissières, manutentionnaires...

Des employés de la Blanchisserie blésoise, près de Blois, envisagent eux aussi d'avoir recours à ce droit, assure Eric Gondy, secrétaire général Force ouvrière du Loir-et-Cher. Dans ce site industriel où, de jour comme de nuit, 180 opérateurs lavent le linge d'hôpitaux franciliens, «nous avons du gel, des gants, mais pas de masques», déplore l'un d'entre eux en évoquant «les chariots de draps souillés, parfois gorgés de sang et d'excréments» qui y sont triés. «On sait tous qu'il faut continuer de traiter le linge pour ne pas paralyser les hôpitaux, mais on ne veut pas y laisser notre peau», explique ce dernier.

Qu'en sera-t-il dans les secteurs de la grande distribution, de ses fournisseurs et de ses transporteurs? Le pré-

sident de l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA), Richard Girardot, a mis en garde mercredi contre d'éventuelles difficultés logistiques de nature à perturber le fonctionnement des magasins. Le gouvernement y surveille de près le climat social. «Il n'y a pas de problème d'approvisionnement aujourd'hui (...), mais il commence à y avoir une tension dans un certain nombre de supermarchés, de commerces, en matière de salariés», a reconnu le ministre des finances, Bruno Le Maire, à l'issue du conseil des ministres, mercredi soir.

Le gouvernement multiplie les gestes d'encouragement aux caissières, employées et manutentionnaires qui travaillent dans les grandes surfaces. Mercredi, le ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, et M. Le Maire ont diffusé dans la matinée un message «d'encouragement et de reconnaissance» aux salariés du secteur, saluant leur «sens des responsabilités» qui permet «d'assurer aux Français qu'ils pourront se nourrir sainement et sans privation». «Nous comptons sur vous», ont fait valoir les deux ministres en promettant qu'«en retour, l'Etat sera à [leurs] côtés pour traverser cette période difficile».

En première ligne

Car, partout en France, en magasin, à l'entrée, derrière la caisse, en réserve ou lors des livraisons, les employés des supermarchés sont en première ligne. La foule se presse en magasins depuis plusieurs jours, accroissant les risques de propagation du virus. «Les employés sont très angoissés, mais ils viennent quand même», rapporte Laurence Gilardo, déléguée syndicale FO du Groupe Casino. Lundi 16 mars, Carrefour avait enregistré moins de 10% d'absentéisme dans ses effectifs. Ont-ils toujours le choix? «Certains magasins Leclerc

mettent la pression sur les salariés pour qu'ils ne se mettent pas en arrêt pour s'occuper de leurs enfants», a dénoncé le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger.

Dans le secteur du transport, ce taux d'absentéisme ne cesse de croître. «Nous sommes un peu plus inquiets

qu'hier [mardi]», déclare Alexis Degouy, délégué général de l'Union des entreprises transport et logistique de France. Est-ce aussi un effet collatéral de l'indemnisation élargie du chômage partiel? A l'en croire, «c'est une très bonne mesure pour les salariés, mais elle fonctionne aussi comme une incitation à rester à la

maison». ■

par Bertrand Bissuel, Véronique Chocron, Cécile Prudhomme, Audrey Tonnellier, Eric Béziat, Jordan Pouille, Perrine Moutarde Et Juliette Garnier



ENTREPRISES—PANDÉMIE

La situation devient explosive entre le BTP et le gouvernement sur le chômage partiel

Pour que le BTP retourne au travail, l'Etat a mis en suspens certains dossiers de demandes de chômage partiel. La fédération du Bâtiment, elle, a envoyé une lettre incendiaire à la ministre du Travail.

« Les propos que vous avez tenus ce matin, sur LCI, au sujet du supposé manque de 'civisme' des entreprises de bâtiment sont scandaleux. » Dès la première phrase, la lettre que la Fédération française du bâtiment vient d'envoyer à la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, donne le ton. Les relations entre le secteur du BTP et le gouvernement sont devenues explosives après plusieurs jours de polémiques sur le fait d'arrêter, ou pas, les chantiers.

En cause : les propos de Muriel Pénicaud, qui s'est déclarée « scandalisée » que la Confédération des artisans du bâtiment (Capeb) conteste l'appel du ministère de l'Intérieur à la reprise d'activité. En fait, dès mardi soir, l'ensemble des fédérations du BTP ont appelé dans un communiqué commun à un arrêt total des chantiers pour dix jours, le temps de s'organiser.

La tension est considérablement montée depuis. La FFB craint que le gouvernement brandisse la menace d'une non-éligibilité du BTP au chômage partiel. L'exécutif considère que les chantiers font partie des activités économiques qui peuvent se poursuivre. Les entreprises qui ferment ont trente jours pour envoyer leur demande de chômage technique. Celles l'ayant fait mardi ont reçu l'autorisation administrative leur confirmant cette prise en charge.

Mais pour celles qui l'ont fait jeudi, les demandes seraient suspendues à un arbitrage national sur l'éligibilité ou non au chômage, attendu de Muriel Pénicaud, alerte la Chambre de commerce de Haute-Vienne. La FFB, sur la base des remontées de ses adhérents, confirme que cette mise en suspens par les directions régionales des entreprises (les « Directeurs ») est nationale.

Elisabeth Borne doit s'entretenir avec les grands acteurs du secteur très remontés. Les centrales à béton, les carrières, et autres fournisseurs ont tous fermé, des collectivités locales et autres grands clients publics comme la Société du Grand Paris ont ordonné le gel de leurs chantiers et le secteur voit donc mal comment reprendre l'activité.

« Les forces de l'ordre enjoignent à nos salariés de quitter les lieux, les clients refusent l'accès aux chantiers et - c'est le plus important au final - nos salariés sont légitimement inquiets pour leur santé », tempête la FFB, en précisant que « nombre de nos entreprises ont d'ailleurs été réquisitionnées pour fournir leurs éléments de protection (masques et lunettes) aux hôpitaux ». ■

par M. C.





EVENEMENT

Patronat et syndicats veulent réorganiser le travail par le dialogue social

Les partenaires sociaux ont eu une réunion téléphonique jeudi avec la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Ils se sont ensuite retrouvés entre eux pour faire le point sur la crise.

Il a fallu quelques jours à l'exécutif pour mesurer l'ampleur de la panique chez les salariés contraints de continuer à aller travailler pendant l'épidémie de coronavirus. Une panique provoquée par l'annonce du confinement à domicile sur tout le territoire, et aussi l'absence de réelles mesures de précaution dans de nombreuses entreprises.

Alors que l'exécutif craint la panne économique, jeudi matin, sur France Inter, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a reconnu la complexité de la situation. « Nous demandons aux gens de rester chez eux et aussi que l'activité économique se poursuive dans les conditions les plus normales possible », a-t-il expliqué. « Il faut pour cela pouvoir garantir aux salariés des conditions de sécurité maximale », a-t-il reconnu.

Injonctions contradictoires

« Il y a un chemin médian qu'on doit trouver », a estimé le chef de l'Etat, en marge d'une visite de l'Institut Pasteur à Paris. « Je l'ai dit ce matin aux branches [professionnelles avec lesquelles une conférence téléphonique a eu lieu], il faut prendre le temps d'organiser les choses et regarder ce qui est adaptable », a poursuivi Emmanuel Macron. Insistant sur la nécessité de réorganiser la production, il a annoncé la préparation de «

kits de questions-réponses par filière ».

Le gouvernement met la pression sur les branches pour qu'elles adoptent des codes de bonne conduite, a fait savoir la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, avec qui les partenaires sociaux se sont entretenus jeudi après-midi avant de se retrouver pour une réunion téléphonique entre eux.

Au lendemain d'un rendez-vous avec Edouard Philippe, patronat comme syndicats ont de nouveau souligné les « injonctions contradictoires » gouvernementales, selon l'expression de François Hommeril (CFE-CGC), entre confinement et poursuite de l'activité professionnelle. Laurent Berger, de la CFDT, a souligné la nécessité de protéger les salariés pour assurer la continuité de l'activité, un exercice impossible « sans dialogue social ». Yves Veyrier, de FO, a insisté sur la « priorité des priorités », qui est de mettre à disposition des salariés des moyens de protection. Tandis que Cyril Chabanié de la CFTC mettait en garde sur le risque d'une « fracture » entre télétravailleurs et travailleurs. Philippe Martinez, de la CGT, fait de la définition des « activités essentielles » un autre impératif.

Dialogue social

Du côté du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux a alerté sur le risque d'un ar-

rêt net de l'économie, tandis que François Asselin, de la CPME, a justifié l'interruption de certaines activités du fait de l'incapacité à protéger suffisamment les salariés. Alain Griset, de l'U2P, s'inquiétait que de la verbalisation d'artisans qui étaient sur la route.

Tout le monde s'est cependant accordé sur la nécessité de passer par le dialogue social pour réorganiser le travail face à la crise. Un point oublié dans le projet de loi d'urgence, ont déploré en particulier Laurent Berger et Yves Veyrier.

Les partenaires sociaux ont ensuite poursuivi leur discussion entre eux. Avec la perspective de travailler, si ce n'est avec tous les syndicats, tout du moins avec la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, à un projet d'expression commune. Sur Twitter, Laurent Berger a rebondi sur un message du numéro un du Medef. « Pour que les entreprises puissent s'adapter [...] il faut d'abord réunir le comité social et économique (CSE) et réfléchir à une nouvelle organisation du travail qui protège les salariés », a affirmé le dirigeant patronal. « Ok avec Geoffroy Roux de Bézieux pour que ceux qui doivent travailler puissent le faire en toute sécurité. [...] Oui, le CSE doit être associé aux décisions de l'entreprise. Oui, le dialogue social doit jouer à plein. » ■

par L. De C.





L'ÉVÉNEMENT

Caissières, ouvriers et employés de banque travaillent la peur au ventre

SERVICE ENTREPRISES

SOULAGEMENT pour ceux qui sont au chômage partiel ou en télétravail, peur pour les autres : le monde du travail français est coupé en deux. « Mes salariés m'ont remercié quand je leur ai annoncé mardi matin que je fermais l'atelier », témoigne Richard Thiriez, président de CNI, une PME de métallurgie dans la région nantaise. Preuve que l'inquiétude est générale. Mais pour les personnels en poste sur leur lieu de travail, ce repli des autres accroît la fébrilité.

« Dans l'usine, j'ai entendu des phrases comme "si d'autres sites ferment, c'est que c'est très grave. Le gouvernement nous ment, les médias nous mentent" », raconte Sylvie Casenave-Pere, présidente de Posson Packaging, PME d'emballage fonctionnant comme « opérateur d'importance vitale ». Après avoir demandé aux salariés de noter leur inquiétude, 10 % étaient à 7 (sur une échelle croissante de 1 à 10), 20 % entre 4 et 5, les autres en dessous.

Certes, dans l'agroalimentaire, le taux d'absentéisme restait à 8 % jeudi, principalement motivés par des gardes d'enfants. Mais certains craignent des fermetures prochaines. Le chocolatier Cémoi a suspendu jeudi la production de ses 9 usines en France. La veille, Nestlé a arrêté pour 8 à 10 jours, son site d'embouteillage de Perrier à Vergèze, afin de réorganiser le site après les craintes exprimées par les salariés, qui se sont traduites par quelques droits de retrait.

Les travailleurs sont tout aussi inquiets dans la distribution, même si l'absentéisme reste inférieur à 10 % dans les grandes enseignes. « Ma mère m'appelle tous les matins pour me dire de ne pas aller travailler. Mais si je ne viens pas, qui paie mon loyer ? », témoigne la caissière d'une supérette parisienne. Elle dit avoir « un peu peur », assise derrière une vitre transparente, qui vient d'être installée. « On se bagarre tous les matins avec ma femme qui ne veut pas que je vienne », renchérit le vigile.

Incivilités de clients

Le petit commerce rencontre les mêmes difficultés. Dans une boulangerie parisienne faisant partie d'une chaîne, la responsable est seule pour accueillir les clients. Les vendeurs sont chez eux. « Ça va, lance-t-elle. Mais je ne suis pas très à l'aise dans les transports en commun. » À deux pas, une autre boulangerie a pris des nouvelles mesures : un seul client à la fois dans la boutique. Les deux employées portent des gants, et l'une a récupéré un masque par une amie. « On n'est pas rassurées, confient-elles. Notre responsable ne nous oblige pas à continuer de venir. Il nous a aussi proposé d'alterner toutes les deux. »

Partout en France, bien des chantiers sont arrêtés par refus de travailler des ouvriers. « Mon collaborateur m'a laissé un message lundi matin pour me dire qu'il ne voulait pas prendre de risque en allant travailler », explique Thierry Jesset-Parment, couvreur.

Compréhensif, ce dernier a accordé du chômage partiel à son salarié : « Les gestes barrières sont très difficiles à mettre en œuvre sur un toit, particulièrement pour rester à plus d'un mètre l'un de l'autre. »

La peur est aussi bien présente dans les bureaux encore ouverts. Paul (prénom changé), 27 ans, travaille dans un centre de gestion de sinistres de la GMF (mutuelle de la fonction publique) à Clermont-Ferrand. « Venir ici me provoque des crises d'anxiété, déclare-t-il. Même si une femme de ménage est présente toute la journée, nous sommes 19 sur le plateau. Il y a un mètre environ entre chaque personne, mais nous manipulons tous les mêmes pochettes contenant les dossiers et nous déjeunons dans la même pièce de 20 m² autour de la même table. »

Dans les agences bancaires, l'absentéisme a grimpé. « Cela devient un casse-tête pour les DRH qui sont obligés de réquisitionner d'autres salariés (non essentiels) pour faire des tâches dites essentielles », s'inquiète Frédéric Guyonnet, le président du syndicat SNB CFE-CGC. À cela se sont ajoutées des incivilités de clients, obligeant à fermer des agences. Pour faire face, la Fédération bancaire française va réitérer sa demande auprès du ministre de masques FFP2. Une denrée trop rare aujourd'hui, ce qui accroît le climat de peur... ■





ÉCONOMIE

Le Medef et la CFDT unis pour « garder un service minimum de l'économie »

La France, on le sait, n'est pas l'Italie. On l'a vu avec la mobilisation des forces vives dans les deux pays dès le déclenchement de la crise et plus encore après l'annonce de la fermeture des commerces non essentiels et du confinement. Alors que les syndicats et le patronat ont, de l'autre côté des Alpes, très vite conclu un protocole d'accord sur la sécurisation des conditions de travail, le seul principe d'une simple lettre commune, cosignée par les représentants des entreprises et des salariés, fait du surplace de ce côté-ci.

Pourtant, tout a été mis en œuvre pour trouver un consensus afin de garantir la continuité de l'activité et éviter un effondrement total de l'économie française. Le Medef a traduit l'accord italien et l'a transmis à la CFDT pour une diffusion à l'ensemble des autres centrales syndicales. Et ce en respectant les formes pour trouver rapidement une position commune. « *Un texte a minima circule, mais la CGT et FO ne veulent pas le signer : leurs dirigeants préfèrent se taire pour éviter de prendre des coups de leur base* », se plaint-on chez les syndicats réformistes, conscients du signal désastreux envoyé en cas de statu quo.

« *Philippe Martinez n'est pas opposé, à titre personnel, à un texte commun, mais il fait l'autruche pour ne pas se faire trucider par ses ultras*, explique-t-on dans le camp patronal. Quant à Yves Veyrier, il est embourré dans ses réflexes d'il y a trente ans et ne voit pas où est le problème. Pour lui, l'économie va tomber puis se relever. » Et

encore, on ne parle pas d'un accord, mais d'une position commune sans aucun engagement juridique de part et d'autre...



Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef (à gauche), et Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, sur une position commune. Photo : J.-C. MARMA RA/LE FIGARO

Quoi qu'il en soit et comme souvent, la CFDT et le Medef sont à la manœuvre, chacun dans son camp. « *La continuité économique est nécessaire : il faut trouver un juste milieu entre ceux qui appellent à fermer toutes les entreprises par précaution et ceux qui veulent envoyer tout le monde bosser* », assume Laurent Berger, pour qui l'urgence est de sécuriser les conditions de travail des salariés obligés de se rendre sur leur lieu de travail, en leur

fournissant les protections dont ils ont besoin. *On ne peut pas avoir, d'un côté, les nantis qui télé travaillent dans leur maison de campagne et, de l'autre, les soutiers qui risquent leur vie à se rendre à l'usine*, insiste le syndicaliste. *La vie d'une caissière ne vaut pas moins que celle d'un ingénieur* ». Pas plus qu'on ne peut accepter, selon lui, ces dirigeants qui ont fermé leur entreprise et mis leurs salariés en chômage partiel sans penser à adapter leurs cycles de travail pour continuer à produire.

Même son de cloche chez Geoffroy Roux de Bézieux, qui a participé jeudi à la réunion à l'Élysée de la « task force économique » présidée par Emmanuel Macron. « *Le sentiment d'un monde à deux vitesses commence à monter* », reconnaît le président du Medef, appelant lui aussi les employeurs à passer par le dialogue social, sans court-circuiter les instances du personnel, pour revoir en amont l'organisation du travail afin de donner aux salariés les conditions de travail les plus sécurisées possible. « *Il faut garder un service minimum de l'économie* », insiste-t-il, poussant l'analogie macronienne de la guerre jusqu'au bout : « *en 39/45, les États-Unis ont gagné la guerre grâce à la logistique ; les lignes arrières aujourd'hui ne doivent donc pas être oubliées* ».

Une prime Macron bis ?

Non seulement il faut repenser en urgence l'organisation immédiate du travail pour offrir une protection optimale aux salariés, mais il faut également « *récompenser les héros des*

lignes arrières », comme les appelle Roux de Bézieux. L'idée a d'ailleurs été discutée ce jeudi à l'Élysée. « *On peut penser à des mécanismes de récompense autre que symboliques, une sorte de prime de présence sans charge*

et impôt payée par l'entreprise », confirme l'entourage du chef de l'État. « *Impossible* », répond le président du Medef, rejetant une prime Macron bis à deux vitesses (seule l'agroalimentaire pourra la verser

après la crise) et prenant à témoin Emmanuel Macron, qui a assuré lundi que « *l'État paiera* » ! ■

par Marc Landré @marclandre





OPINIONS

"Nous faisons comme si le trajet domicile-travail était le seul sujet", Sylvie Landriève

LE MONDE D'APRÈS. Pour Sylvie Landriève, Co-directrice du Forum Vies Mobiles, think-tank de la mobilité soutenu par la SNCF, cette crise rend sensible quelque chose auquel on ne fait habituellement pas attention: la place centrale de la mobilité dans nos modes de vie.

LA TRIBUNE: Votre enquête nationale dévoilée début mars montrait que les trajets domicile-travail concernaient plus de 8 Français sur 10. A l'heure du confinement, comment font les Français ?

SYLVIE LANDRIÈVE: Nous avons effectivement voulu connaître les déplacements de tous les Français. On a retenu trois grands motifs de déplacement: les activités choisies - familiales, sociales, loisirs et sports -, ce qui est vital - alimentations et santé - et les trajets pour le travail. On voit tout d'abord que les Français se déplacent deux fois plus que ce qu'on croyait (10h et 400km par semaine en moyenne). Il existe toutefois une gigantesque disparité entre ceux qui vivent en relativement grande proximité et les personnes qui parcourront 100 kilomètres par jour. Dans ce contexte de confinement, les déplacements choisis sont *de facto* écartés, quand les activités vitales ne sont pas celles qui nécessitent le plus de trajets. Reste la question du travail.

Travailler ou pas peut multiplier par près de deux les distances parcourues chaque semaine et les déplacements du domicile vers le travail concernent

80% des gens. C'est sans compter les 40% qui ont des déplacements dans le cadre de leur travail: les 27% dont le métier consiste à rouler (conducteurs, pilotes, taxis, livreurs...) et les 13% qui ont impérativement besoin d'un véhicule pour leurs déplacements professionnels quotidiens: les services à domicile (aide-ménagères, dépanneurs), les infirmiers-médecins ou encore les commerciaux. Autant de situations différentes en temps de confinement.

Le télétravail rebat-il les cartes ? Nous faisons comme si le domicile-travail était le seul sujet. Le confinement révèle en fait quatre situations bien différentes: ceux qui peuvent effectivement travailler à domicile (mais pendant combien de temps ?), ceux dont le métier est essentiel en cas de confinement et qui doivent travailler pour les autres, ceux qui n'ont pas d'autre choix que l'arrêt de travail et plus étrangement, ceux qui doivent aller travailler, même quand leur métier n'est pas essentiel en phase de confinement, comme les cols bleus. Avec cette injonction à aller au travail, on laisse entendre que leur activité est vitale au risque d'une diffusion évitable du virus. Des salariés commencent à exercer leur droit

de retrait et des grèves commencent à éclater en Italie. **Cette situation peut-elle amorcer une réflexion plus générale sur nos modes de vie ?** Cette crise rend sensible quelque chose auquel on ne fait habituellement pas attention: la place centrale de la mobilité dans nos modes de vie. Pour le meilleur (liberté, émancipation, ...) et pour le pire (pollution, émissions de CO₂, fatigue, dépendance aux territoires lointains, ...). Cette crise est peut-être l'occasion effectivement de repenser la place des déplacements et du travail dans nos vies. D'ailleurs, quand on les interroge sur ce que serait le futur idéal pour eux, les gens disent aspirer à vivre plus proches de la nature. Dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons, on a vu une partie des Franciliens passer à l'acte. ■



Sylvie Landriève est la co-directrice du Forum Vies Mobiles

par César Armand



EUROPE ET INTERNATIONAL



MONDE

En Europe, le patronat veut faire sa loi

En Europe, le patronat veut faire sa loi

Certains employeurs rechignent à appliquer les mesures visant à protéger la santé et la sécurité des salariés. D'autres les forcent à poser leurs congés.

Quand ils ne les mettent pas en danger en faisant pression pour qu'ils travaillent, même quand leur production peut difficilement être considérée comme absolument essentielle, certains patrons filent la facture de la crise à leurs salariés... Dans l'Union européenne, le mauvais exemple vient du sommet des organisations patronales ou des multinationales. Outre Amazon (lire en page 5), c'est, d'après le syndicat autrichien PRO-GE, relayé en France par la CGT, le cas de la direction locale du constructeur PSA dans son usine d'Aspen : en dépit du confinement obligatoire et total, il est demandé aux ouvriers de production de continuer le travail.

Mais c'est plus patent encore en Italie. Malgré les grèves déclenchées,

depuis une semaine, dans de nombreux établissements industriels, la Confindustria, l'organisation patronale italienne cousine du Medef, se vantait, il y a quelques jours, d'avoir limité les obligations concernant la santé et la sécurité dans les entreprises, en mettant en avant un code d'autorégulation avec des « bonnes pratiques », mais sans la moindre sanction. En Sicile, par exemple, où plusieurs cas de contamination par le Covid-19 sont désormais avérés dans les usines, la branche régionale de la CGIL, le plus puissant des syndicats italiens, estime à 40 % seulement la part des entreprises qui appliquent les mesures de sécurité pour les travailleurs. « La situation risque de devenir hors de contrôle, craint Alfio Mannino, son secrétaire régional. Nous sommes confrontés à une forme d'indifférence de certaines organisations d'employeurs... »

Vacances d'été imposées... en mars

Sur les mesures d'accompagnement social, ça ne va pas beaucoup mieux en Italie. Symbole malencontreux : le constructeur de navires de croisière

Fincantieri, dont la caisse des dépôts et consignations publique italienne contrôle 72 % du capital, vient de décider de fermer les grilles de ses huit chantiers navals en Italie et oblige ses 8 900 salariés à prendre des congés d'été jusqu'au 29 mars, au moins. Pour les syndicats italiens de la métallurgie, c'est inadmissible, d'autant que, comme en France et dans de nombreux pays d'Europe, des mesures de chômage partiel sont prévues dans les cas d'interruption de la production et de placement en quarantaine. « Nous avions proposé à la boîte de recourir à ces mesures d'amortissement social afin de permettre le nettoyage et l'assainissement des chantiers, avant de décider ce qu'on pouvait arrêter et ce qu'on pouvait faire repartir, mais ils n'ont pas suivi, regrette Roberto D'Andrea, le délégué central Fiom-CGIL. Cette précipitation n'a pas d'autre sens que de faire payer aux salariés le prix de la crise. »

Thomas Lemahieu ■

par Thomas Lemahieu ,





CORONAVIRUS

La pandémie menacerait 25 millions d'emplois dans le monde

Selon l'Organisation internationale du travail, la crise sanitaire pourrait avoir des conséquences sociales plus graves que la crise de 2008

Le prix à payer, en matière d'emplois dans le monde, pour la pandémie causée par le coronavirus sera élevé, et même très élevé, prévient l'Organisation internationale du travail (OIT). Dans une étude publiée mercredi 18 mars, l'organisation tripartite – réunissant les gouvernements, les organisations d'employeurs et les syndicats de 187 états membres – estime que la perte pourrait concerner jusqu'à 25 millions d'emplois. Soit plus qu'au lendemain de la crise financière de 2008, qui avait entraîné la suppression de près de 22 millions de postes.

Dans cette étude, l'OIT étudie trois cas de figure qui, selon la gravité de la pandémie, envisagent la disparition de 5,3 millions d'emplois – dans le scénario «optimiste» – à 24,7 millions (le scénario intermédiaire taillant, lui, sur 13 millions), sachant que l'on comptait environ 188 millions de chômeurs dans le monde en 2019.

«Cette crise sanitaire aura des répercussions incomparables. C'est un «crash test» d'une autre ampleur que la crise de 2008-2009, une crise globale, car, au coût sanitaire, humain, il faut ajouter les conséquences sociales et économiques, avec des secteurs entiers menacés comme le tourisme, les transports, mais aussi l'ensemble de l'industrie, comme on le voit déjà avec le secteur automobile», prévient Guy Ryder, le directeur général de l'OIT.

L'actuelle crise sanitaire, qui a débuté en Chine pour s'étendre à toute la planète, touche de plein fouet les économies des pays occidentaux, où «les pertes d'emplois seront plus importantes», prévient M. Ryder. Reste que le confinement de populations entières, les restrictions de mouvement et l'arrêt de la production et des échanges ne provoqueront pas seulement une hausse du chômage. La réduction massive d'emplois va s'accompagner d'un appauvrissement important des travailleurs, avec des baisses substantielles de revenus.

L'étude de l'organisme international évalue cette perte entre 785 milliards et plus de 3 100 milliards d'euros d'ici à la fin 2020. «Cela se traduira par une chute de la consommation des biens et des services, qui aura à son tour une incidence sur les perspectives des entreprises et des économies», écrivent les auteurs du texte. «Un cercle vicieux», d'après M. Ryder.

La volonté d'agir fait défaut

La pauvreté au travail augmentera en proportion. «La pression sur les revenus à la suite du déclin de l'activité économique touchera très gravement les travailleurs vivant autour ou sous le seuil de pauvreté.» Entre 8,8 et 35 millions de personnes supplémentaires dans le monde se retrouveront en situation de travailleurs pauvres, alors que l'OIT prévoyait, pour 2020, une baisse de 14 millions au niveau mondial sur un nombre estimé à

630 millions de travailleurs pauvres, c'est-à-dire gagnant moins de 3,20 dollars par jour (2,90 euros).

«Il faut absolument protéger les revenus des travailleurs, s'assurer que les politiques publiques garantiront la protection sociale pour tous, surtout des plus vulnérables, alerte Guy Ryder. De même, les entreprises, dont certaines ne paient pas d'indemnités maladie, doivent, comme lors de la crise de 2008, trouver les moyens de conserver les emplois.» Il convient donc de veiller à préserver les travailleurs occupant les emplois les moins rémunérés, les jeunes, les femmes, les salariés âgés ou encore les migrants, insiste l'OIT.

Prenant exemple sur la sortie de la crise financière de 2008, le directeur général de l'OIT attend une réponse coordonnée de la part des gouvernements, fondée sur une concertation sociale associant les entreprises et les organisations de travailleurs. Mais, estime-t-il, cette volonté d'agir au niveau international fait aujourd'hui défaut. «Les dirigeants pensent que l'intérêt national passe avant l'effort commun pour contrer le virus. Or, la priorité doit être l'intérêt commun.»

La situation actuelle démontre aussi la grande fragilité des économies occidentales, notamment au niveau des chaînes d'approvisionnement. Elle témoigne des conséquences des politiques d'austérité qui, dans de nombreux pays, ont «mis à mal les sys-

tèmes de santé et de protection sociale, d'éducation aussi», d'après le directeur général de l'OIT. «Or, nous avons besoin qu'ils soient à la hauteur du défi que pose l'actuelle pandémie.»

Au-delà du constat et des sombres prévisions qu'elle dresse, l'agence des Nations unies dévolue au travail préconise des investissements afin

de consolider ou d'étendre les systèmes de protection sociale, et un renforcement de la concertation sociale. «En temps de crise, comme c'est le cas actuellement, nous disposons de deux outils essentiels pour atténuer les dégâts et restaurer la confiance publique. D'abord, les discussions avec les travailleurs et les employeurs sont cruciales afin d'obtenir du soutien pour les mesures que

nous devons prendre en vue de surmonter cette crise. Ensuite, les normes internationales du travail constituent un socle fiable pour assurer une reprise durable et équitable. Tout doit être fait pour minimiser les dégâts causés à l'humanité dans ces temps difficiles», conclut M. Ryder. ■

par Rémi Barroux

